

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 49

MONTREAL, LE MARDI 1^{ER} MARS 1994

65¢ + TPS + TVQ / Toronto 85¢

PERSPECTIVES

La culture de la violence

De Sarajevo à Hébron,
une tuerie peut
bouleverser l'agenda politique

François Brousseau

Par un seul acte violent, un simple individu peut changer l'Histoire: une nouvelle preuve en a été administrée vendredi par Baruch Goldstein, ce zélateur ultrarioniste dont la folie meurtrière risque aujourd'hui de barrer le long chemin vers la paix israélo-palestinienne.

La tragédie d'Hébron, comme les éruptions désormais rituelles des week-ends sud-africains (encore 29 morts samedi et dimanche), ou encore les assassinats quotidiens en Algérie, met en lumière le rôle omniprésent de la violence en politique, ses effets parfois incontrôlables... mais aussi l'usage hypocrite que les élites en font.

Il y a une culture de la violence. C'est devenu un cliché de dire que les territoires occupés par Israël — tout comme les banlieues noires d'Afrique du Sud, avec leurs 14 000 morts depuis février 1990 — sont une chaudière en ébullition, un laboratoire de délinquance et de radicalisme. Que les jeunes y marinent dans leur désespoir. Qu'ils accueillent avec le plus grand scepticisme les initiatives médiatiques, aux effets incertains ou passagers, prises par leurs élites plus ou moins déconnectées.

Ce week-end, en réaction à l'horrible tuerie d'Hébron, l'Intifada, cette célèbre «Guerre des pierres» palestinienne, a recommencé dans les territoires occupés par Israël, avec son cortège d'affrontements rituels, avec ces gamins armés de frondes affrontant des soldats lançant des grenades lacrymogènes ou tirant des balles de caoutchouc. Elle enflema aujourd'hui toute la Cisjordanie alors que, depuis trois ans et demi, elle se limitait surtout à Gaza.

La cohabitation est-elle possible? Entre des fous furieux comme le meurtrier de la mosquée d'Hébron et les intégristes du Hamas, certainement pas. La logique qui les anime est la même que celle qui est à l'œuvre en ex-Yougoslavie: le nettoyage ethnique, l'impossibilité, affirmée haut et fort, pour les membres de communautés différentes de vivre ensemble harmonieusement.

Les uns disent — c'est le mot d'ordre actuel parmi les Palestiniens plus radicaux — que tous les colons doivent disparaître des territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, où ils sont disséminés dans plusieurs dizaines de colonies. Les autres voudraient littéralement tuer tous les Arabes.

En Israël, le mot d'ordre ces jours-ci est: «Haro, sur les extrémistes!» Mieux vaut tard que jamais. L'Etat juif va-t-il se décider à prendre au sérieux la menace que font peser sur toute tentative de paix ces colons des territoires — souvent, comme Baruch Goldstein, originaires des États-Unis — qui, comme leurs adversaires les plus résolus, peuvent à tout moment faire capoter les meilleures initiatives par un acte suffisamment violent?

A condition qu'elle massacre assez de monde — disent: plusieurs dizaines de personnes d'un seul coup — une bonne tuerie peut bouleverser l'agenda politique. On l'a vu début février à Sarajevo dans un autre contexte; on le voit fin février à Hébron.

Il y a une culture de la violence; une culture qui, dans un contexte de misère économique et d'oppression politique, s'étend et s'avère de plus en plus difficile à déraciner. Il y a les effets incontrôlables de cette violence, quand elle fait éruption un beau matin, au grand dam des élites en train de négocier dans leurs beaux hôtels. Mais il y a aussi un usage de la violence par les différents pouvoirs et contre-pouvoirs.

Cette utilisation de la violence par diverses factions, que ce soit en Palestine occupée, en Afrique du Sud ou ailleurs, est à l'enseigne de l'hypocrisie. On y réagit avec indignation... mais on fait beaucoup moins pour la prévenir. Pire: tout en la dénonçant, on s'en sert parfois comme d'un levier pour faire pression sur l'adversaire.

Et quand elle est vraiment — comme c'était le cas à Hébron — le fait d'une folie singulière et non d'un complot mûri en haut lieu, elle provoque la panique dans les états-majors, qui réagissent le plus souvent avec maladresse.

Les actions décriées dimanche par Jérusalem pour désarmer les colons juifs enragés, si elles avaient été prises avant un tel événement, auraient pu avoir un effet bénéfique et apparaître comme courageuses... Prises après la tragédie, elles s'avèrent, comme le dit aujourd'hui Yasser Arafat, un nouveau cas de «Trop peu, trop tard».

La violence est dénoncée par tout le monde; et nul doute que plusieurs leaders des deux camps sont aujourd'hui sincèrement révoltés par ce qui s'est passé à Hébron. Mais elle fait également l'objet d'une tolérance suspecte, quand elle n'est pas carrément utilisée en sous-main.

En Afrique du Sud, la complicité policière à la base avec certains éléments de l'extrême-droite blanche est un fait connu. Par ailleurs, en octobre dernier, les autorités religieuses musulmanes de la triple «Ville sainte» avaient averti le premier ministre Rabin des tendances violentes et des antécédents de Baruch Goldstein. C'est en tout cas ce qu'écrivait hier le Haut-Conseil islamique de Jérusalem. Mais sans obtenir de résultat: le dément a continué de courir et il a pu tranquillement réaliser son forfait du 25 février.

Complicité? Négligence? Complaissance? Pour beaucoup de peuples, la violence n'a malheureusement pas fini de faire partie de la politique.

INDEX

Les Actualités...A2	Éditorial.....A6
Agenda culturel...B6	Idees.....A7
Avenir.....B1	Le Monde.....A5
Avis publics.....B4	Montréal.....A3
Croniques.....B5	Mots croisés.....B4
Culture.....B8	Politique.....A4
Économie.....B2	Les Sports.....B5
	Détails en B4



Météo
Ensoleillé
Max. -8

MONTREAL

60 millions\$
pour la Rive-Sud
PAGE A 3



L'EDITORIAL

Lise Bissonnette:
savoir retraiter
PAGE A 6

LES ACTUALITES

Aluminium: vers
un accord en béton
PAGE A 2



Élection partielle

Les libéraux en avance dans Shefford

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Une semaine après avoir perdu le château fort de Bonaventure aux mains des péquistes, les libéraux de Daniel Johnson étaient en voie hier de remporter l'élection complémentaire du comté de Shefford.

Notaire de Granby et fils du comté, Bernard Brodeur devançait le président de l'Union des municipalités régionales de comtés, Roger Nicolet, le candidat-vedette parachuté par Jacques Parizeau.

Au moment de mettre sous presse, le dépouillement de 60 des 203 bureaux de scrutin accordait 1100 voix de majorité au candidat libéral.

Après l'exploit de Bonaventure, les résultats d'hier n'ont fait que confirmer les attentes du PLQ et les appréhensions du PQ. En apparence, les libéraux avaient tout pour perdre et ils ont gagné. Il y a 13 ans, soit depuis 1981, que le comté de Shefford est représenté par un député du PQ à l'Assemblée nationale. Le siège était devenu vacant l'automne dernier, avec la démission de Roger Paré, réélu en 1989 par une majorité de 6000 voix.

C'est une victoire d'autant plus étonnante que les élec-

VOIR PAGE A 8: SHEFFORD

LE MONDE

L'OTAN abat quatre avions en Bosnie: sonnés, les Serbes restent silencieux

PAGE A 5

Journal de Montréal

Les typographes cèdent

Les indemnités de départ
atteindront en moyenne
207 000\$ par démissionnaire

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le conflit au *Journal de Montréal* est terminé pour ses typographes en lock-out depuis cinq mois et demi. Dans une proportion de 86%, les employés de la préparation du quotidien de la rue Frontenac ont voté, hier, en faveur d'une entente de principe intervenue vendredi soir entre leurs représentants et Québecor.

L'entente prévoit des baisses de salaire d'environ 20%, la fin du régime de vacances payées à temps et demi ainsi que le départ volontaire de 80 des 150 employés de la préparation qui toucheront, pour faire leurs adieux, d'appréciables indemnités.

Québecor versera aux démissionnaires quelque 16,5 millions\$, soit 207 000\$ en moyenne par tête de pipe, ce qui représente une indemnité de six semaines de salaire.

VOIR PAGE A 8: TYPOGRAPHES



Les affrontements se sont poursuivis hier dans les territoires occupés entre Palestiniens et forces militaires israéliennes. Au total, 21 Palestiniens ont été tués depuis le massacre survenu à Hébron.

Le massacre d'Hébron

Les Palestiniens sous protection internationale: Rabin acquiesce

Les affrontements ont fait 21 morts dans les territoires occupés

Jérusalem (AFP) — Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a affirmé hier soir qu'il serait prêt à accepter une présence civile internationale dans les territoires occupés où doit être appliquée l'autonomie palestinienne.

S'exprimant à Jérusalem devant les représentants des principales organisations juives américaines, il a affirmé: «Nous serions d'accord pour le stationnement d'une présence internationale dans la bande de Gaza et à Jéricho» (Cisjordanie occupée).

Le premier ministre a ajouté: «Cette présence ne devrait pas comporter de forces militaires et être conforme à la Déclaration de principes» sur l'autonomie palestinienne conclue le 13 septembre à Washington par Israël et l'OLP.

Le chef de l'OLP Yasser Arafat avait demandé une protection internationale pour les Palestiniens des territoires occupés à la suite du massacre d'Hébron commis vendredi par un colon israélien de l'implantation voisine de Kiriath Arba, qui avait tué 52 Palestiniens dans une mosquée.

M. Arafat avait d'autre part exigé le désarmement des colons israéliens comme condition de sa participation à la reprise des négociations de paix avec Israël.

A New York, la mission israélienne à l'ONU a déclaré hier qu'elle accepterait un projet de résolution condamnant le massacre d'Hébron et envisageant un déploiement international

mutuellement agréé par Israël et l'OLP.

Mais il n'est pas question que ce projet, en discussion depuis vendredi à New York, inclue une référence à Jérusalem comme faisant partie des territoires occupés, a ajouté le porte-parole de la mission israélienne, M. Avner Tavori, juste avant une nouvelle réunion du Conseil de sécurité sur ce sujet.

Selon des diplomates occidentaux, des blocages persistaient hier soir entre les États-Unis et l'OLP dans les difficiles tractations sur ce projet de résolution. Des responsables de l'ONU ont évoqué la possibilité d'une réunion officielle du Conseil de sécurité pour un simple débat, sans adoption de texte, dans l'attente d'un éventuel accord.

L'ambassadeur d'Israël à l'ONU, M. Gad Yaacobi, a cité trois éléments qu'accepterait l'Etat hébreu dans un projet de résolution, qui a fait l'objet de discussions avec les États-Unis depuis vendredi:

■ une condamnation du massacre d'Hébron, non d'Israël.

■ un appel à accélérer le processus de négociations israélo-palestiniennes.

■ une référence à ce qui avait été mentionné dans la Déclaration de principes du 13 septembre (autonomie palestinienne à Gaza-Jéricho) sur une présence temporaire internationale, basée sur un accord mutuel entre Israël

VOIR PAGE A 8: PALESTINIENS

Le desperado de Saint-Germain-des-Prés

Vous êtes sûr d'avoir fait le tour de Boris Vian? Détrompettissez-vous

FRANCINE LAURENDEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

Vous aimez Boris Vian et vous êtes à l'affût de tout ce qu'on peut publier de lui et sur lui. Évidemment, vous avez lu ses romans. Vous avez été rejoint par la profonde angoisse qui se cache derrière ces textes narquois, cette façon insolite de désarticuler les clichés de la langue française. Vous n'avez pas oublié ses «romans américains» signés Vernon Sullivan. Ni son théâtre. Ni ses chroniques de jazz, ses écrits pornographiques, son traité de civisme. Ni ses scénarios de films. Vous avez pour lui toutes les indulgences. Vous lui pardonnez de s'être moqué du *Voleur de bicyclette*. Peut-être qu'au sortir de la guerre, on avait davantage besoin de rêver américain en couleurs que de se plonger dans la détresse en noir et blanc révélée par le néo-réalisme italien.

Vous connaissez ses goûts, vous pratiquez le même jazz que lui. Vous connaissez le son de sa trompette. Vous savez par coeur toutes ses chansons et vous prenez un soin jaloux de ce vieux vinyle où Magali Noël chante *Nous avions vingt ans*, nostalgiquement portée par le piano léger d'Alain Goraguer. Bref, vous croyez sincère-



Boris trompettiste

ment avoir fait le tour de Boris Vian et vous vous demandez ce que peut bien offrir de neuf le Cinéma Parallèle du 3 au 8 mars prochain. Vous n'avez pas envie de vous retaper les souvenirs entendus cent fois de quelques survivants, toujours les mêmes, des beaux jours de Saint-Germain-des-Prés.

Eh bien je dois vous avouer que c'est précisément cette réticence qui a failli me faire refuser l'invitation de Claude Chamberlan qui rentrait la semaine dernière de Paris, très content des quelques pièces rares, inédites même qu'il en ramenait. Mais une journée d'immersion dans ce programme de films et de vidéos, dont je suis loin d'avoir tout vu, m'a absolument convaincue de l'intérêt, de la nouveauté de ce matériel passionnant.

Apparemment classiques, les trois vidéogrammes de Jean-Christophe Averty, intitulés *Saint-Germain-des-Prés*, *Avant...*, *Pendant...* et *Après...*, sont une bonne entrée en matière. C'est un extraordinaire foisonnement de très courts extraits d'archives en tous genres sur l'histoire du quartier et de ses célèbres habitants. Apparemment classiques je dis bien, ces trois demi-heures sont,

VOIR PAGE A 8: BORIS

• LES ACTUALITÉS •

Aluminium: vers un accord béton?

Ottawa (PC) — L'arrivée de l'aluminium des pays de l'Est sur le marché international a bouleversé les règles du jeu et les principaux pays producteurs se réunissent aujourd'hui à Ottawa pour tenter d'y remettre de l'ordre.

L'objectif de la rencontre qui réunit les représentants des gouvernements de la Russie, du Canada, des États-Unis, de l'Union européenne, de l'Australie et de la Norvège, est de réduire la production totale d'aluminium pour faire augmenter les prix.

Le premier pays visé par ces réductions est la Russie. Depuis la chute du régime soviétique, ce pays a vu son marché intérieur, essentiellement militaire, s'écrouler. Pour compenser cette perte, Moscou s'est tourné vers les marchés occidentaux et les a littéralement inondés.

En 18 mois, les prix ont diminué presque de moitié et on s'est retrouvé avec un surplus de production d'environ 1,5 à 2 millions de tonnes.

Résultat, la plupart des producteurs occidentaux ont connu des pertes financières.

«Quand vous comparez la demande d'aluminium du monde occidental et sa capacité de production, vous constatez que jusqu'à récemment on parvenait à bien équilibrer l'offre et la demande. En fait, il n'y aurait pas eu de surplus n'eût été de l'arrivée sur le marché de la production des anciens pays de l'Est. Depuis ce temps, le monde de l'aluminium tente de s'ajuster», explique M. Charles Belbin, d'Alcan. Les pays producteurs se sont déjà rencontrés à Bruxelles à la fin janvier pour tenter de conclure un accord. Selon ce qui en a filtré, la Russie aurait accepté de réduire sa production de 500 000 tonnes et ce, en deux étapes.

En échange, les pays de l'Ouest aideraient la Russie à développer un nouveau marché intérieur pour son aluminium. Le point le plus délicat à résoudre demeure la mise en œuvre de l'accord car on ne dispose pas de toute l'information nécessaire pour contrôler la situation en Russie.

Selon l'analyste Jacques Laplante, les différents gouvernements ne veulent pas créer un cartel mais «permettre aux producteurs de renouer avec la rentabilité» et assurer la survie à long terme de l'industrie. A son avis, il faut rappeler les Russes à l'ordre car ce sont eux qui ne respectent pas les règles du marché en ayant des méthodes de production très polluantes et un soutien gouvernemental encore trop généreux. Il faut noter que les lois occidentales interdisent aux gouvernements et aux producteurs de s'entendre pour diriger le marché. Les entreprises ne participent pas aux pourparlers en cours. Cependant, plusieurs d'entre elles ont annoncé qu'elles diminueraient volontairement leur production. On parle d'une réduction totale de 800 000 tonnes jusqu'à présent, indique le président de l'Association de l'industrie de l'aluminium du Québec, M. Christian Van Houtte.



DEPUIS 1992

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2

Tél.: (514) 945-7874 Tél.: (514) 989-0404

La maîtrise des intangibles

Intégration des enfants séropositifs

Les garderies anticipent l'imbroglio juridique

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Alors que le débat sur l'intégration des enfants séropositifs bat son plein, les garderies s'interrogent sur leur responsabilité civile face aux parents, aux éducateurs et aux enfants. Prises dans cet imbroglio juridique, les garderies n'ont pas de réponses à leurs questions.

Des appels de coordonnateurs de garderies affluent au Regroupement des garderies de Montréal où l'on prévoit, face à l'ampleur de la demande, organiser une vaste session d'information qui portera notamment sur les aspects légaux du sida en milieu de garde au cours du mois de mars.

Doit-on informer les éducateurs qu'un enfant est atteint du virus? Qui sera responsable en cas de transmission du VIH? Doit-on prendre des assurances spécifiques pour se protéger contre une poursuite en responsabilité civile? Autant de questions qui déchirent les garderies, forcées de composer avec l'anxiété des parents depuis les remous créés par l'affaire de la petite Jessica Dos Santos.

«Les garderies ne savent pas quoi faire. Elles ont besoin d'information. C'est pourquoi des groupes d'aide aux sidéens et des avocats nous aident à organiser cette soirée», a expliqué hier Mme Camille Gauvreau, présidente du Regroupement des garderies de Montréal.

Dans certaines garderies, des édu-

catrices exigent déjà d'être informées de la présence d'un enfant séropositif.

«Certaines éducatrices trouvent scandaleux qu'on puisse penser à taire la présence d'un enfant atteint du VIH. A titre d'employé, est-il légal ou non de ne pas les informer? On ne le sait pas», commentait hier Mme Line Doyon, coordonnatrice à la Garderie La Ruche.

Comme le publiait LE DEVOIR hier, le Regroupement des garderies de Montréal a pour sa part pris clairement position hier en faveur de l'intégration des enfants séropositifs et du droit à la confidentialité. Un droit qui irait jusqu'à ne pas révéler l'état de santé de l'enfant aux éducateurs des garderies. La direction de la santé publique et le ministère de la Famille reconnaissent le droit au secret, mais invitent les parents d'enfants séropositifs à en discuter avec les coordonnateurs de garderies.

D'autres questions hantent maintenant les garderies. Les éducateurs sont-ils tenus au secret confidentiel? Les garderies qui ignorent la présence d'un enfant séropositif peuvent-elles être poursuivies en responsabilité civile? Et si elles le savent, la divulgation aux parents dégage-t-elle leur responsabilité?

Coincées entre la Charte des droits de la personne, le droit à la confidentialité, et la responsabilité civile, les garderies ne savent plus à quelle loi se vouer.

«On se demande encore si on

peut refuser un enfant séropositif. On ne le sait toujours pas. En tant que corporation autonome, c'est notre droit d'accepter ou de refuser un enfant. Mais il y a la Charte des droits qui empêche la discrimination», soutient M. Patrick Harboun, administrateur à la garderie Soleil du Quartier.

En sus de ces questions juridiques, les parents pressent maintenant leur garderie de prendre position pour ou contre l'intégration.

L'Agence de services de garde en milieu familial du Montréal métropolitain, le plus important au pays avec ces 300 enfants, n'échappe pas au phénomène et entend prendre position rapidement.

«Les parents qui font garder leurs enfants posent déjà la question aux personnes qui gardent. Une mère a même demandé à l'une d'elles que tous les enfants passent un test de dépistage», explique Mme Monique Daviau, directrice générale de cette agence.

Chacune des personnes qui gardent en milieu familial sont des travailleuses autonomes et libres de décider si elles acceptent ou non des enfants sidéens chez elles, tout comme les garderies. Certaines ont d'ailleurs accepté par le passé de garder des enfants séropositifs.

«Nous ne pouvons obliger personne à suivre notre position, affirme Mme Daviau, mais il nous faut prendre position de principe à cause de l'importance du problème.»



Lorena Bobbitt à sa sortie hier de l'institution psychiatrique: faire des enfants.

Lorena Bobbitt, libre

Elle encourage les femmes molestées par leur mari à porter plainte

SYLVIANE TRAMIER
LE DEVOIR

Plaidant en faveur de l'internationale des épouses violentées par leur mari, Lorena Bobbitt est sortie hier de l'institution psychiatrique où elle avait été admise après son acquittement.

Mme Bobbitt est devenue une célébrité instantanée le 23 juin dernier, et de la manière la plus improbable qui soit. Affirmant que son mari abusait d'elle, elle lui avait sectionné le pénis. Il y a cinq semaines, elle était acquittée, pour troubles mentaux au moment des faits.

Le cas Bobbitt a vite fait le tour du monde, en plus d'occuper une place prépondérante dans la presse américaine, et même dans les journaux dits sérieux.

The New York Times réservait une place en «une» à l'acquiescement de Lorena Bobbitt et y consacrait le même jour un éditorial.

L'hebdomadaire britannique The Economist, qui pêche rarement par frivolité, mentionne cette semaine l'affaire Bobbitt dans un éditorial qui illustre le «culte de la victime» aux États-Unis. «Voici que soudain, il y a des victimes partout en Amérique; et ce ne sont pas les morts, les blessés, les meurtris, mais ceux qui sont de l'autre côté», écrit l'hebdomadaire.

Et de dénoncer l'acquiescement de Mme Bobbitt, celui de son mari en novembre dernier pour viol de sa femme, et l'ajournement pour vice de forme du procès des frères Menendez, parricides. Dans chacun de

ces cas, le prévenu a bénéficié de la bienveillance du jury et de l'opinion: Mme Bobbitt, parce qu'elle avait subi la violence de son mari; M. Bobbitt, parce qu'il venait de payer d'être mutilé par sa femme; les frères Menendez, parce que leurs parents les avaient sexuellement molestés.

A sa sortie de l'hôpital hier, Mme Bobbitt, qui devra suivre un traitement psychiatrique, a encouragé les femmes molestées par leurs maris à porter plainte.

Il n'y aura peut-être pas, dans le mouvement féministe américain, un «effet Bobbitt», comme il y a eu un «effet Anita Hill» — du nom de cette juriste qui a accusé le juge Clarence Thomas, alors candidat à la Cour suprême, de harcèlement sexuel. Mais la notoriété de Mme Bobbitt est assurée.

Dans un article consacré au nouveau féminisme, le mois dernier, le magazine masculin Esquire assure que «beaucoup de femmes ont eu une réaction de triomphe et de jubilation» à l'affaire Bobbitt. Et cite le point de vue de l'artiste punk Maffeo: «Lorena Bobbitt est une complète héroïne. Elle s'est défendue en allant droit au but.»

Hier, Mme Bobbitt, qui est d'origine équatorienne, a affirmé vouloir faire des enfants et retrouver son rêve américain. Ce dernier souhait au moins est en bonne voie: son agent — car comme toute célébrité, même passagère, elle en a un — négocie la vente de son histoire pour un livre et un film de télévision.

Les grenouilles et les crapauds, sont sensibles aux ultraviolets

Ottawa (PC) — Les niveaux de plus en plus élevés de rayons ultraviolets pourraient bien être responsables du déclin des populations de grenouilles et de crapauds à travers le monde, révèle une étude scientifique réalisée aux États-Unis.

Les œufs de certaines espèces de grenouilles et de crapauds, dont on observe le déclin généralisé, sont particulièrement sensibles aux rayons ultraviolets, selon un article publié hier dans le journal américain Science.

L'étude, effectuée par des scientifiques de l'Oregon, sous la direction d'Andrew Blaustein, constitue un avertissement de plus sur les possibles effets de l'amincissement de la couche d'ozone. «Les grenouilles

pourraient constituer une espèce indicatrice de l'état général de l'environnement», déclare Jim Kerr, un scientifique canadien qui avait démontré, dans une étude publiée l'an dernier, que la ville de Toronto connaissait des niveaux plus importants de rayons ultraviolets à cause de l'amincissement de la couche d'ozone. «Il y a eu un déclin net du nombre d'amphibiens au Canada, qui n'a toujours pas été expliqué», indique Christine Bishop, du Service canadien de la faune.

Mais malgré les niveaux records de rayons ultraviolets enregistrés au cours des dernières années, les populations d'amphibiens n'ont pas connu de baisse marquée l'an dernier, ajoute-t-elle.

Le Barreau du Québec veut une plus grande accessibilité à la justice

L'Aide juridique devrait être admissible à toute personne dont le revenu annuel est de moins de 26 720\$

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Pour qu'une plus grande proportion de Québécois aient accès à l'Aide juridique, le Barreau du Québec propose que le gouvernement déclare admissible toute personne dont le revenu annuel est de moins de 26 720\$.

Pour aider les personnes dont le revenu se situe entre 26 720\$ et 33 400\$, le Barreau s'engage à recruter des avocats prêts à rendre certains services prédéterminés à des coûts pouvant aller jusqu'à 25% des honoraires habituels.

Le Barreau suggère également que le gouvernement consente des stimulants fiscaux afin d'inciter les gens à se doter d'une assurance spécifiquement conçue pour couvrir les imprévus obligeant le recours à un avocat.

Ces propositions et une série d'autres feront l'objet d'une présentation, aujourd'hui à l'ouverture de la commission parlementaire sur l'Aide juridique qui cherche à modifier ce programme mis en place il y a 20 ans.

Au sujet des assurances en mati-

re de frais juridiques, le bâtonnier Denis Paradis a expliqué, hier en conférence de presse, que le produit visera à couvrir les événements hors du contrôle de l'assuré et se greffera à une police d'assurance habitation ou automobile et dont le coût annuel ne dépasserait pas 50\$.

Cette assurance exclurait le droit criminel et pénal, les recours à la Cour d'appel et les causes pouvant être portées devant la Cour des petites créances.

Le Barreau a consulté une cinquantaine de groupes avant de faire ses recommandations. La critique la plus unanimement entendue à l'endroit du système actuel est le niveau des critères économiques d'admissibilité à l'Aide juridique dont tous réclament l'indexation.

A l'heure actuelle, une personne vivant d'aide sociale est admissible à l'Aide juridique.

Celle qui reçoit des prestations d'assurance-chômage ou gagne le salaire minimum a trop de revenus puisque le montant de revenu maximal pour une personne seule est de 9000\$ et de 13 000\$ pour une famille.

Le Barreau s'engage à recruter des avocats prêts à rendre certains services...

Notons toutefois que l'Aide juridique dispose d'un budget de 11 millions\$ à 13 millions\$ pour les cas limites sur un budget total annuel de 110 millions\$.

Parmi les recommandations du Barreau, on retrouve certaines propositions visant à corriger des situations.

Par exemple, le Barreau constate qu'en matière criminelle à Montréal, 2% des avocats qui acceptent des mandats d'aide juridique ont perçu près de 50% des sommes facturées à l'Aide juridique.

Ces concentrations de clients d'aide juridique existent à différentes échelles dans tous les districts judiciaires.

Le Barreau s'inquiète de cet état de choses du fait que la grande majorité de ces avocats fondent leur pratique sur des références de certains policiers ou postes de police, en violation avec les Codes de déontologie des avocats et des policiers. Le Barreau considère que cette pratique met en péril l'indépendance de l'avocat qui risque d'être tenté de régler le dossier à la satisfaction du policier.

Le Barreau suggère la mise en place d'un système de quotas ou de plafond d'honoraires, semblable à ceux des médecins.

OUVERT
JUSQU'À MINUIT!

La réussite financière appartient à ceux qui savent se faire entendre

La plupart des REÉR se ressemblent... c'est vrai. Toutefois, ce n'est pas le cas des conseillers financiers. Planifications Plus, le spécialiste en fonds mutuels, vous prêtera l'oreille pour vous aider à choisir le REÉR répondant le mieux à vos besoins et vous offrant le meilleur potentiel de croissance qui soit. Avec Planifications Plus, constamment à votre écoute, vous pouvez enfin dormir sur vos deux oreilles!

Pour toute information, composez le 842-0121 ou encore, présentez-vous à l'adresse suivante : 249, rue St-Jacques, bureau 200, Montréal.

PLANIFICATIONS PLUS

Le courtier digne d'amitié

LE DEVOIR MONTREAL

À moins d'un revirement de la RIO cet après-midi

Vente du Village olympique: ce sera non

«Dans un autre contexte, dans d'autres circonstances, on pourrait obtenir un meilleur prix»

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

À moins d'un revirement, le conseil d'administration de la Régie des installations olympiques (RIO) rejettera cet après-midi les deux offres d'achat qui lui ont été soumises concernant le Village olympique.

Les administrateurs de la RIO s'appuient sur l'analyse d'un comité formé d'experts du milieu immobilier ainsi que de gens siégeant sur le conseil d'administration. Du strict point de vue économique, les offres du consortium CADIM-ACMON, dont l'associé principal est la Caisse de dépôt et de placement du Québec, ainsi que le groupe des Terrasses de la Chaudière de la famille Ro-

senberg ne sont pas jugées satisfaisantes.

Alors que les pyramides olympiques élevées en 1976 au coût de 105 millions\$, les Terrasses de la Chaudière proposent de les acquérir pour 38,2 millions\$ et CADIM-ACMON, pour 25 millions\$.

«Dans un autre contexte, dans d'autres circonstances, on pourrait obtenir un meilleur prix. Le conseil d'administration va étudier les recommandations du comité, et je présume honnêtement qu'il va faire siennes ces recommandations. Ensuite, le conseil d'administration va les transmettre au gouvernement», a expliqué hier le président-directeur général de la RIO, M. Pierre Bibeau.

Ce dernier indique que la RIO pourrait choisir de retourner en appel d'offres lorsque le marché immobilier sera plus avantageux.

Sinon, tel que l'a déjà demandé la RIO à Québec, la gestion des anciennes résidences des athlètes olympiques pourrait être cédée à un organisme gouvernemental tel que la Société immobilière du Québec ou la Société d'habitation du Québec, dont la mission correspond plus à l'administration d'immeubles.

Le bail liant la Ville de Montréal, propriétaire du terrain sur lequel est construit le Village olympique, et le gouvernement du Québec constitue l'un des éléments problématiques pour la vente des pyramides, au-

jourd'hui multifonctionnelles (appartements, logements subventionnés, bureaux et commerces). «Il reste 44 ans sur le bail de 60 ans et ça semble peu, ça semble nous handicaper face à d'éventuels acheteurs. Il va falloir régler d'abord cet aspect du problème», soutient M. Bibeau.

Intérêt

En novembre dernier, une dizaine d'entreprises avaient manifesté leur intérêt d'acquiescer le Village olympique. Cette première étape franchie, deux compagnies ont déposé une offre finale chiffrée à la fin de janvier, offre assortie d'un dépôt de 2 millions\$.

Théoriquement selon M. Bibeau, si la vente se réalisait, les sommes reçues servi-

raient à abaisser la dette olympique – dont l'échéance vient de connaître un nouveau recul avec l'abaissement des taxes prélevées sur la vente de cigarettes –, à moins que Québec ne choisisse de verser les millions de dollars dans le Fonds consolidé de la province.

D'aucuns ont vu dans l'éventuelle privatisation du Village olympique, qui rapporte 6 millions\$ annuellement, l'occasion de payer un nouveau toit au Stade olympique. Pierre Bibeau continue de démentir cette rumeur.

Pour la Ville de Montréal, le rejet des offres d'achat représente une éventuelle perte de milliers de dollars en taxes foncières puisque actuellement Québec n'en paie qu'une partie.

Pierre Bourque et les lourdeurs administratives

Simplicité rime avec efficacité

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La bureaucratisation de la gestion publique est telle que la facture d'une action qui devrait normalement coûter 50\$ en vient à prendre des proportions dix fois plus élevées.

C'est entre autres ce que soutient le directeur du Jardin botanique et candidat pressenti à la mairie de Montréal, Pierre Bourque, dans un article du numéro de février de la revue *Gestion*. M. Bourque y signe un texte de six pages analysant sa pratique de dirigeant.

Pierre Bourque estime qu'il faut «redécouvrir les mérites de la simplicité» pour atteindre l'efficacité. Il donne en exemple un récent projet qu'il a dirigé pour repaysager des terrains vagues de la rue Sainte-Catherine. «La solution retenue ne sera pas longue à mettre en œuvre et ne coûtera pas cher. En suivant la procédure habituelle, ce genre de démarche pourrait demander de cinq à six ans et finirait par coûter une fortune», écrit-il, écorchant du coup les lourdeurs administratives de la municipalité.

Celui qui est soutenu par une équipe qui «réfléchit sur l'avenir de Montréal» – formée de mercenaires selon le maire Jean Doré –, juge sévèrement certains gestes posés par le Rassemblement des citoyens de Montréal au chapitre des relations de travail. «Dans le cadre de ses négociations collectives, par exemple, la Ville a souvent pris des décisions qui posent problème aujourd'hui, comme le fait d'adopter la semaine de 35 heures ou de fixer un plancher de 4000 emplois», affirme M. Bourque.

Bien que ce dernier considère que syndicat et employeur devraient fonctionner en symbiose, il rappelle qu'il est lui-même souvent en conflit avec les autorités municipales. À l'été 1992, Pierre Bourque s'était vigoureusement opposé à la création d'une nouvelle société paramunicipale regroupant entre autres le Biodôme et le Planétarium, prétextant que la vocation scientifique du Biodôme s'en trouverait menacée. À l'époque, une large coalition avait donné son appui à celui qui représente la conscience verte de Montréal depuis 30 ans. Après plusieurs semaines d'une bataille administrative aux allures nettement politiques, M. Bourque est rentré dans le rang.

Pierre Bourque assure aujourd'hui, en parlant de la nécessité d'un milieu de travail harmonieux, que «lorsque l'obstacle est trop important, il ne sert à rien de se buter, il faut plutôt chercher à le contourner». «Il faut laisser mûrir un projet, et savoir attendre que son heure arrive», poursuit-il. M. Bourque, qui doit annoncer s'il se lance ou non dans la lutte électorale de novembre prochain d'ici le mois de mai, conclut son article en soulignant l'importance de miser, en tant que dirigeant, sur l'élément humain. «Je constate que ma prestation a essentiellement consisté à mettre en valeur et à faire fructifier les talents des personnes avec qui je travaillais.»

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

Rive-Sud: 60 millions\$ pour des emplois

Après Montréal et Laval, c'était au tour de la Montérégie de lancer officiellement, hier, son programme de subventions à l'embauche: près de 60 millions\$ investis au cours des trois prochaines années pour la création de 6725 emplois. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Fonds décentralisé de création d'emplois lancé par Québec en décembre dernier et qui prévoit l'investissement d'un milliard\$ sur trois ans pour fouetter l'économie et faire reculer de 1% le taux de chômage.

La Montérégie bénéficie d'une enveloppe de 8,3 millions\$ cette année. Parallèlement à cette somme, pour chaque dollar investi sous forme de don par la région, Québec fournira le même montant, jusqu'à concurrence de 5 millions\$. «C'est donc près de 20 millions\$ qui seront injectés cette année dans l'économie de la région», a dit hier le maire de Brossard, Paul Leduc, président de la Société montréalaise de développement (SMD), et l'un des 12 membres du tout nouveau comité régional de création d'emplois.

C'est ce comité qui étudiera les demandes de subventions à l'emploi provenant d'entreprises, d'individus, d'associations ou de municipalités. En fait, tous sont bienvenus, hormis les commerces au détail. Objectif: créer cette année 2140 nouveaux emplois (pour une moyenne de 8000\$ chacun), destinés principalement aux jeunes, aux chômeurs et aux assistés sociaux. «C'est une prévision modeste, a souligné le ministre des Finances, André Bourbeau, responsable de la Montérégie. J'aime croire qu'on puisse faire mieux.» Au terme de cet exercice qui a mobilisé près de 2000 personnes dans la région depuis deux ans, le ministre Bourbeau a dit souhaiter voir surgir sur la Rive-Sud «de nouveaux Softimage et de nouveaux Bombardier».

Interrogé sur le type d'emplois qui se créeront à la faveur de ce fonds d'investissement, MM. Bourbeau et Leduc sont demeurés plutôt vagues. «Il est clair que ce ne seront pas seulement des emplois payés au salaire minimum», s'est défendu le ministre des Finances. La subvention de 8000\$, ajoute le directeur général de la Société de déve-



MM. André Bourbeau et Paul Leduc: ils sont demeurés plutôt vagues sur le type d'emplois qui se créeront.

loppement de la Rive-Sud, Maurice Giroux, n'est pas absolue. «C'est une incitation, dit-il. L'entreprise devra déboursier davantage». La Société de développement présente elle-même une demande de subventions pour la création de trois nouveaux postes. «Mais nous ne paierons pas ces gens 8000\$ par année! dit-il. Ce sont des postes à 25 000\$, et nous comblerons nous-mêmes le manque à gagner».

Quant à la précarité de ces emplois, Maurice Giroux souligne que les 48 semaines de travail exigées par le Fonds sont déjà mieux que ce qu'offrent les programmes fédéraux de même type.

En investissant ce milliard de dollars, Québec souhaite décentraliser et surtout alléger au maximum le processus de sélection des projets. «C'est la première fois, a spécifié le ministre Bourbeau, que l'on confie à des leaders régionaux des sommes

aussi importantes avec si peu de contraintes bureaucratiques et administratives.» L'Etat devient un accompagnateur, souligne à son tour le maire Paul Leduc, «et c'est à nous de nous organiser».

Plusieurs projets seraient déjà à l'étude en Montérégie et les premières décisions seront rendues dès la mi-avril. Grâce à ce processus de sélection «allégé», moins de 30 jours ouvrables seront nécessaires au comité de sélection pour rendre une décision.

Par ailleurs, à la suite de l'annonce faite par Ottawa de couper dans les subventions allouées aux municipalités, notamment pour les activités dites «occupationnelles» (loisirs, etc.), le ministre André Bourbeau a dit comprendre le désir de rationalisation entrepris par le gouvernement fédéral. «Il leur appartient de décider de ce qu'ils font de leur argent. Je ne peux pas les blâmer de vouloir contrôler leur budget.»

Ciacia rend hommage aux communautés noires

PRESSE CANADIENNE

Le ministre québécois des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles John Ciacia a rendu hommage aux communautés noires du Québec, hier matin à Montréal, en soulignant leur contribution au domaine de la santé et des services sociaux.

M. Ciacia a décerné un certificat honorifique à l'Association médicale des personnes de race noire du Québec, le Ralliement des infirmières et infirmières auxiliaires haïtiennes de Montréal, le Black Human Service Workers et l'Association des praticiens sociaux haïtiens du Québec.

Le ministre souhaitait par ce geste symbolique traduire l'estime et la reconnaissance de la société québécoise à l'endroit de ces regroupements.

«Les soignantes et les soignants des communautés noires contribuent de façon inestimable non seulement au bien-être de la population en général, mais aussi au développement et à la qualité des services offerts dans notre réseau de santé et des services sociaux», a déclaré le ministre Ciacia lors d'une cérémonie au Musée Pointe-à-Callière, en présence de mandataires du Collège des médecins et chirurgiens du Québec, de l'Ordre des infirmières et de la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux.

«Il est temps de dire haut et fort toute notre appréciation à ces personnes qui se dévouent corps et âme pour le mieux-être de nos citoyennes et de nos citoyens, et les remercier publiquement de remplir jour après jour leur mission d'intérêt national», a-t-il poursuivi. Fondé en 1977, le Ralliement des infirmières et infirmières auxiliaires haïtiennes de Montréal est le plus ancien de ces regroupements.

Le PQ veut se rapprocher des Montréalais

PRESSE CANADIENNE

Une quinzaine de députés et candidats du Parti québécois (PQ) doivent effectuer une offensive de rapprochement auprès des membres des communautés culturelles de Montréal et de nombreux organismes à vocation économique, éducative et communautaire montréalais, les 2 et 3 mars.

Par cette tournée, dont le thème sera *Une équipe prête à l'action*, le PQ souhaite se rap-

procher des Montréalais et échanger sur leurs diverses préoccupations, voire leur proposer des solutions, expliquait-on hier au service des communications du parti. Certains sujets retiendront plus particulièrement l'attention des représentants du PQ: la création d'emplois et le développement économique, l'intégration ethno-culturelle, le décrochage scolaire, les services de santé et de transport. Pour cette tournée montréalaise, l'équipe péquiste sera composée des députés François Beaulne (Ber-

trand), Roger Bertrand (Portneuf), Jeanne Blackburn (Chicoutimi), André Boisclair (Gouin), André Boulerice (Sainte-Marie/Saint-Jacques), Michel Bourdon (Pointe-aux-Trembles), Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean), Louise Harel (Hochelaga/Maisonneuve), Richard Holden (Westmount), Jacques Léonard (Labelle) et Rémy Trudel (Rouyn-Noranda/Témiscamingue). Les candidats Raphaël Delli Gatti (Viger), Anna-Laura Javicoli (Lafontaine), Camille Laurin (Bourget), Rita Dionne-Marso-

lais (Rosemont) et de Réjean Thomas, candidat à l'investiture péquiste dans la circonscription de Saint-Henri/Sainte-Anne, sont également du groupe. Parmi les activités auxquelles prendront part les porte-parole du PQ, on compte un souper avec les représentants des Chambres de commerce ethniques, une visite des installations de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM), ainsi que des rencontres avec le Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Tes p'tits plats
me laissent
babal!

LENOTRE
Paris

270-2702

BUDGET 1994

1 800 561-4411

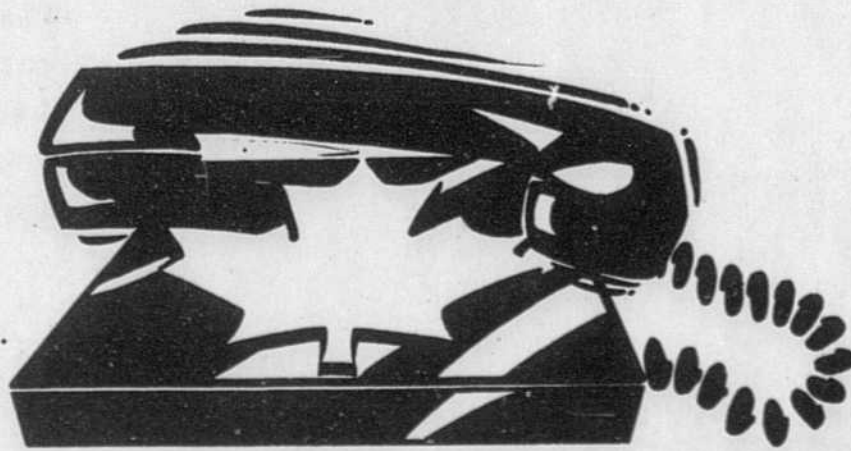
Pour toute question concernant le budget fédéral
ou pour plus de renseignements, téléphonez sans frais.

Système de télécommunication pour malentendants :
1 800 465-7735



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LE DEVOIR

POLITIQUE

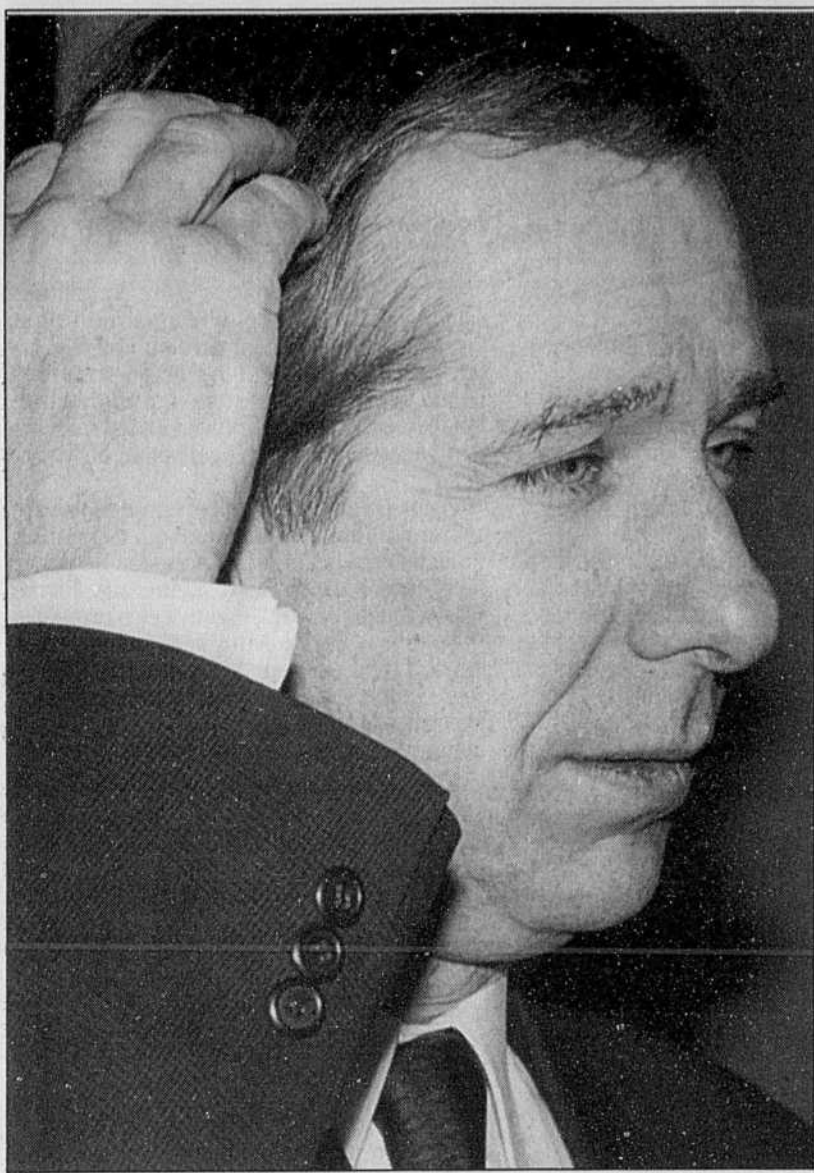


PHOTO JACQUES NADEAU
Daniel Johnson: Kingston remplacera-t-il adéquatement Saint-Jean?

Fermeture du Collège militaire royal de Saint-Jean

Johnson prend ses distances d'Ottawa

«La preuve reste à faire» qu'on peut attirer des francophones à Kingston

LE DEVOIR, PC

Le premier ministre Daniel Johnson a pris ses distances hier de la décision fédérale à propos du Collège militaire royal de Saint-Jean. Il a notamment déclaré que le gouvernement fédéral doit démontrer que le Collège militaire de Kingston, en Ontario, pourra remplacer adéquatement celui de Saint-Jean, voué à la fermeture. Il se propose aussi d'avoir demain une réunion avec les représentants d'une coalition qui s'oppose à cette fermeture.

«La preuve reste à faire qu'on peut y (à Kingston) attirer des francophones», a affirmé M. Johnson en répondant à des questions, lors d'une conférence de presse dans les bureaux de l'Ordre des ingénieurs du Québec. L'Ordre lançait un programme pour amener un plus grand nombre d'ingénieurs dans les PME.

Maintenant que le budget Martin a scellé le sort du Collège de Saint-Jean, M. Johnson dit qu'il faut signaler à Ottawa qu'il lui incombe d'assurer l'entrée des aspirants officiers francophones dans les Forces armées. Il a souligné que la décision de fermer à Saint-Jean marque la fin d'une filière ouverte depuis 40 ans.

Se demandant quelle autre solution envisage Ottawa pour les franco-

phones, M. Johnson souhaite trouver un financement conjoint des deux gouvernements pour que soit maintenu un collège ou une université à Saint-Jean alors que les programmes militaires seront donnés ailleurs au Canada.

Le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, M. Marcel Massé, a assuré pour sa part que «Kingston sera bilingue»; certains des professeurs de Saint-Jean iront à Kingston, a-t-il dit. Il incombera également au Collège militaire de Kingston de «donner un caractère bilingue à toute la formation des officiers», a-t-il déclaré.

Pour sa part, le député libéral provincial du comté de Saint-Jean, M. Michel Charbonneau, a déclaré, lors d'une autre conférence de presse à Saint-Jean, que le premier ministre Daniel Johnson tient à ce que le Collège de Saint-Jean conserve sa vocation militaire et universitaire. Selon M. Charbonneau, Daniel Johnson en a discuté avec le premier ministre fédéral Jean Chrétien avec qui il s'est entretenu à ce sujet au cours de la fin de semaine.

M. Charbonneau est membre du comité de sauvegarde des installations militaires à Saint-Jean-sur-Richelieu. La semaine dernière, le ministre fédéral des Finances, Paul

Martin, a annoncé dans le cadre de la présentation de son budget la fermeture du Collège militaire en 1995.

Jusqu'ici, le premier ministre Johnson s'est bien gardé de blâmer Ottawa pour cette décision. Quelques heures après l'annonce, il avait fait ce simple commentaire: «C'est spécial». Il disait alors accepter la décision d'Ottawa de fermer le Collège militaire et de prévoir la formation des Québécois à Kingston. Mais hier, il déclarait ceci: «Il y a là un établissement de très haut niveau avec des professeurs, une tradition, des étudiants et une expertise. Il m'apparaît qu'on doit le maintenir».

Concertation

Il souhaite qu'Ottawa et Québec se concertent pour trouver les fonds nécessaires pour maintenir l'institution en tant que collège et université. Au lendemain du budget, le ministre québécois des Finances André Bourbeau avait également approuvé la décision d'Ottawa. «Je serai le dernier à blâmer Ottawa de rationaliser ses opérations, s'il y a trop de ces collèges», avait-il dit.

Pour sa part, le député Charbonneau est convaincu que son chef veut, comme le comité de sauvegarde du Collège de Saint-Jean, faire changer la décision de fermer l'insti-

tution. Une rencontre à ce sujet est prévue au bureau montréalais du premier ministre Johnson demain en fin d'après-midi.

D'ici là, une vingtaine de personnes du Club des anciens du Collège de Saint-Jean tiendront une assemblée pour organiser la campagne visant à faire renverser la décision gouvernementale. Ce Club des anciens regroupe quelque 7000 personnes. Une réunion à Montréal est déjà prévue pour le 20 mars.

Hier à Saint-Jean, le maire Delbert Deschambault a mis sur pied trois équipes de travail: socio-politique, économique et d'honneur afin de préparer une rencontre avec le ministre fédéral des Finances Paul Martin.

M. Deschambault a été informé que le ministre Martin comptait de très bons amis ayant reçu une formation au Collège de Saint-Jean. De son côté, le député fédéral de la circonscription de Saint-Jean, le bloquiste Claude Bachand, a expliqué qu'il ne participait pas à la rencontre du comité du maire Deschambault en raison d'un horaire chargé. «J'en ai par-dessus les oreilles. Je me dois de rayonner plus grand que la municipalité de Saint-Jean. Je veux mettre sur pied un plan d'action régional», a-t-il dit.

Bouche cousue sur l'expulsion de deux Cubains

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères à Ottawa, M. Eduardo del Buey, a déclaré hier que son ministère ne ferait aucun commentaire sur l'expulsion de deux diplomates cubains du Canada le 13 février dernier. Il a refusé de confirmer ou d'infirmer la nouvelle.

«Ce ministère-ci ne fait jamais de commentaires sur les rapports, sur les rumeurs.

Je ne peux pas vous dire si cela a eu lieu ou non», a-t-il ajouté. M. del Buey dit encore que le ministère des Affaires étrangères ne fait pas de commentaires sur la sécurité nationale.

Il réfère toute question à ce sujet au Service canadien de renseignement et de sécurité.

Le porte-parole de cette instance au bureau du solliciteur général, M. Gaétan Blais, expose pour sa part la position officielle du Canada en ces

termes:

«Il serait préférable de vérifier avec l'ambassade cubaine à Ottawa. Ils sont responsables des mouvements de leurs diplomates.

Ce sont eux qui connaissent ces mouvements. Je vous suggère de vérifier avec les autorités cubaines. Ils sont à même de commenter, pas nous».

Toutefois, l'ambassadeur de Cuba à Ottawa, M. Carlos Castillo, livrait une importante conférence hier après-midi de sorte qu'il ne pouvait parler aux journalistes, nous a-t-on dit.

Même son de cloche à Montréal où le consul général de Cuba, M. Fernandez, a fait dire qu'il était débordé et qu'il ne pouvait prendre notre appel.

Selon une nouvelle parue dans le *Toronto Sun*, le consul Adolfo Martin et le vice-consul Orlando Brito, tous deux du consulat cubain à Montréal, ont été renvoyés discrètement à Cuba voici deux semaines.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Au lendemain de sa défaite dans Notre-Dame-de-Grâce, le candidat Robert Keaton dit avoir dû se battre contre la «machine» du Parti libéral dans ce comté et déplore ne pas avoir eu plus d'appuis francs de la direction du parti.

L'ex-président d'Alliance Québec a dû concéder la victoire, dimanche, à M. Russell Copeman, un candidat local et attaché politique choyé de l'exécutif, qui l'a emporté par 353 voix contre 195 pour M. Keaton à l'investiture libérale dans Notre-Dame-de-Grâce.

«D'une étape à l'autre, je me suis battu contre la machine du PLQ dans le comté. Je trouve décevant ce manque de réceptivité du parti face à ma candidature. On ne m'a pas donné l'indication que j'étais le bienvenu», a commenté hier M. Keaton, encore ébranlé de ce revers.

Le verdict des membres de

Notre-Dame-de-Grâce en faveur d'un candidat local au détriment d'un porte-parole connu de la communauté anglophone ne reflète pas nécessairement l'avis de résidents du comté, croit M. Keaton.

A ce titre, Bob Keaton en a gros sur le cœur contre cet «establishment» de l'association locale qui lui a reproché d'habiter hors du comté. «Mais le tiers de l'exécutif habite aussi en dehors du comté, alors?»

En plus, l'exécutif, qui a donné toutes ses énergies à Copeman, avait déjà une machine bien huilée, forte d'une longueur d'avance, estime Keaton qui a eu du 10 au 31 décembre pour mener sa campagne auprès des membres. Il est d'autant plus déçu de ce revirement que l'entourage de M. Bourrassa l'avait clairement invité à poser sa candidature. «J'ai eu à me battre contre les éléments conservateurs du parti. Pour eux, Keaton est

un étranger», dit-il.

Ses idées tranchées sur l'accès à l'école anglaise et l'affichage l'auront-elles rendu dangereux aux yeux des stratèges du PLQ? «Je pense qu'il y a un peu des deux», dit-il. À la fois de ma personnalité et de la machine qui me faisait la lutte.»

Il en a gros sur le coeur contre cet «establishment» de l'association locale.

Le changement de la garde au gouvernement n'a peut-être pas aidé à lui garder les portes ouvertes avant le départ de M. Bourrassa, plaide-t-il.

Bref, celui qui annonçait sa démission d'Alliance Québec après six ans à la présidence ne sait nullement s'il tentera à nouveau de se faire élire. «Pour l'instant, je suis épuisé, avoue-t-il. Tout ça a pris beaucoup d'énergie. Je dois vraiment réévaluer s'il y a toujours une place pour moi sur la place publique.»

Défait dans NDG

Keaton dit avoir dû se battre contre la machine libérale

Nouveau leader des autochtones hors-réserves

Jim Sinclair: lion et agneau

Ottawa (PC) — Le nouveau leader politique des autochtones hors-réserves a promis hier de se comporter en lion avec les gouvernements auxquels il a affaire mais en agneau avec ceux qu'il représente.

Jim Sinclair a signé un accord politique avec le gouvernement fédéral quelques heures à peine après avoir été élu président du Congrès des peuples autochtones.

«Je serai ferme avec les gouvernements et, j'espère, plus gentil avec mon peuple», a-t-il affirmé après la cérémonie de signature avec le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin.

L'accord établit un ordre du jour pour des négociations, devant durer en principe un an, entre le gouvernement fédéral et le congrès, qui portait le nom de Conseil autochtone du Canada avant que les délégués ne décident, au cours d'un scrutin tenu durant le week-end, d'en changer le nom.

Le groupe dit représenter les intérêts des 750 000 autochtones habitant à l'extérieur des réserves.

L'accord prévoit la tenue de discussions sur des sujets comme l'autonomie, les revendications territoriales et la réduction des activités du ministère des Affaires indiennes — toutes ces questions faisant partie des promesses électorales libérales.

Le gouvernement est en train de négocier un accord similaire avec l'Assemblée des Premières Nations, qui dit représenter environ 500 000 autochtones habitant les réserves. Aucune date de signature n'a été arrêtée pour cet accord.

M. Sinclair, 60 ans, a grandi dans la pauvreté et n'a jamais nié avoir été alcoolique jusqu'aux années 1960, date à laquelle il a subi une cure de désintoxication et fait le plongeon en politique autochtone.

Ses gestes dramatiques et son style de discours enthousiasmant ont vite fait de le faire remarquer du public.

Lorsque les métis de Saskatchewan n'ont reçu que 5000\$ pour un programme domiciliaire, M. Sinclair a changé l'argent en pièces de cinq sous qui ont été transportées dans des brouettes dans un bureau du gouvernement.

Alors qu'il affirmait aux médias que les autochtones en avaient marre des «programmes à cinq et dix sous», ses supporters déversaient les pièces de monnaie par terre en signe de protestation.

Cependant, son franc-parler lui a attiré des ennemis en 1987 lorsqu'il avait fustigé — un a — une pleine salle de premiers ministres ainsi que le premier ministre Brian Mulroney devant les caméras de télévision au cours d'une conférence constitutionnelle.

Cette manifestation en a énervé plus d'un et a mené à ce que M. Sinclair appelle son exil, pour un certain temps, de la politique autochtone. M. Sinclair a été élu à la présidence du congrès autochtone après une assemblée houleuse qui a eu lieu durant le week-end et au cours de laquelle on a vu l'ancien président, Ron George, condamné pour mauvaise administration financière.

Formation professionnelle

Klein appuie le Québec

PRESSE CANADIENNE

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, a donné son appui au Québec, hier, quant à l'octroi aux provinces de la juridiction sur la formation professionnelle.

A sa sortie d'une rencontre avec son homologue Daniel Johnson, à Montréal, M. Klein a expliqué qu'il voulait ainsi appuyer un gouvernement fédéraliste qui sera bientôt en campagne électorale face au Parti québécois.

Plus tard en conférence de presse, M. Klein soulignait que le fédéral doit céder aux provinces qui le veulent le champ de la formation professionnelle, afin que l'argent soit utilisé de façon plus efficace; mais il admet que d'autres provinces puissent préférer qu'Ottawa en demeure responsable.

Par ailleurs, le gouvernement de l'Alberta «est le seul à attaquer le déficit par le côté des dépenses», a plaidé Ralph Klein.

Venu discuter avec des gens d'affaires, M. Klein a dit que M. Johnson s'est montré «intéressé par notre approche budgétaire. Mais l'inscrire dans son programme électoral, ce serait une autre histoire.»

Déposé jeudi à Edmonton, ce budget réduit de 950 millions\$ les dépenses du gouvernement Klein et abaisse le déficit d'exploitation de 37%; l'objectif du gouvernement tory est d'arriver à l'équilibre en 1996-97.

Au sujet du budget fédéral, M. Klein juge que «les chiffres ne correspondent pas aux paroles de M. (Paul) Martin sur la réduction du déficit et la fin des échappatoires fiscales... Il ne fait que retarder l'inévitable.»

La situation économique des deux

provinces est distincte mais, après leur rencontre, impressionné par les efforts de M. Klein pour réduire le déficit, M. Johnson a déclaré: «Quand vous cherchez à réduire les impôts et que la croissance est faible, vous devez couper les dépenses.

«Il n'y a pas d'autre façon et M. Klein a démontré, nettement et clairement, que si vous voulez réduire les taxes et impôts, si les contribuables doivent bénéficier de nos politiques et décisions, nous devons penser à réduire les dépenses dans certains secteurs.»

Au sujet de la contrebande de cigarettes, Ralph Klein se dit réticent à réduire les taxes pour la contrebande, admet-il, «nous sentons en partie l'effet domino» (venant de l'Est). Le problème n'est pas aussi aigu dans l'Ouest, a-t-il ajouté.

Parmi les coupures et rationalisations décidées en Alberta, le nombre de commissions scolaires est passé de 140 à 60, les administrations de santé et services sociaux sont ramenées de 200 à 13.

«Ceux qui en éprouvent de l'inconfort, ce sont souvent ceux dont le mode de vie était basé sur le brassage administratif», plaide M. Klein.

Les élus et fonctionnaires ont subi une réduction de salaire de 5% et les députés, affirme-t-il, ont complètement renoncé à leur régime de retraite financé par les contribuables.

Les magasins d'alcool ont été vendus au secteur privé, mais l'Etat conserve les activités de distribution en amont. Le gouvernement albertain envisage par ailleurs de réduire de moitié le financement annuel de 16 millions\$ de sa télévision éducative, Access.

Dans LE DEVOIR Un cahier spécial sur les 25 ans de l'ENAP que nous publierons le samedi 19 mars prochain.

Réservez votre espace publicitaire dès aujourd'hui en composant le 985-3317

Date de tombée: vendredi 4 mars

DE FORMATION UNIVERSITAIRE EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

LE MONDE

MOLDOVA

Les électeurs rejettent l'unification avec la Roumanie

Chisinau (AFP) — La petite république roumanophone de Moldova a écarté un rattachement rapide à la Roumanie voisine, au profit d'une réconciliation prudente avec Moscou, lors des élections législatives dimanche. Pour ce premier scrutin pluraliste organisé dans l'ancienne république soviétique depuis l'effondrement de l'URSS, le Parti agraire au pouvoir a obtenu entre 40 et 50% des voix, selon les estimations communiquées hier par le président du Parlement sortant, Petru Luchinski. Il devance largement les deux principaux partis favorables à un rattachement de la Moldova à la Roumanie, le Front populaire et l'Union des paysans et des intellectuels, crédités chacun de 10% des suffrages. Les alliés potentiels du Parti agraire, la coalition formée par les socialistes (ex-communistes) et les russophones du mouvement Unité, également hostile à une réunification avec Bucarest, a obtenu environ 20% des voix. Le pouvoir moldove paraît ainsi avoir reçu carte blanche pour poursuivre sa politique de retour vers Moscou et de réconciliation inter-ethnique, après les tensions nationalistes des dernières années.

Réunification

Les pressions pour une réunification avec la Roumanie avaient poussé en 1990 les deux principales minorités, les russophones de la rive Est du Dniestr et les Gagaouzes (turcophones orthodoxes du sud) à proclamer leur indépendance, provoquant des affrontements qui avaient fait des centaines de morts jusqu'en juillet 1992. Pour écarter l'éventualité d'un rattachement à la Roumanie, qu'il juge prématuré, le président moldove Mircea Snegur a convoqué dimanche prochain un référendum sur «l'indépendance et l'indivisibilité» du pays. Petru Luchinski a de son côté appelé à profiter du résultat des élections pour trouver un compromis avec la «république du Dniestr», soutenue par la présence sur son territoire de la 14^e armée russe. Les autorités de cette «république» — qui héberge un tiers du potentiel industriel du pays — se considèrent désormais comme totalement indépendantes et elles ont boycotté les élections législatives.

Les Gagaouzes ont accepté pour leur part de participer au scrutin, avec la promesse de recevoir du nouveau Parlement un statut de république autonome. La petite Moldova (4,5 millions d'habitants) avait été avec l'Arménie et les pays baltes parmi les premières républiques à s'écarter du pouvoir central soviétique à la fin des années 80.

Mais les élans nationalistes ont été depuis douchés par la crise économique, et le pouvoir moldove — composé pour l'essentiel d'anciens communistes convertis à l'idée nationale — estime que le salut du pays réside désormais dans la restauration des liens commerciaux hérités de l'URSS.

Concours

Pour bien marquer qu'une page est, selon lui, tournée, Petru Luchinski a proposé hier de «lancer un concours» pour trouver un nouvel hymne national qui remplacerait l'actuel, qui est celui de la Roumanie.

Le Front populaire, dont les parlementaires avaient réussi à bloquer en août 1993 la ratification de l'entrée du pays dans la Communauté des États indépendants, provoquant les élections législatives anticipées de dimanche, a affirmé de son côté hier que «la lutte continue».

Mais ses dirigeants s'attendent à des jours difficiles, le pouvoir ayant manifesté l'intention de rendre désormais illégaux les appels à la réunification avec la Roumanie. La Moldova, dominée au fil des siècles par les empires russe et ottoman, a été rattachée à la Roumanie entre 1918 et 1940, avant d'être annexée en 1940 par l'URSS en vertu des accords secrets germano-soviétiques Ribbentrop-Molotov. A Chisinau les observateurs du Conseil de l'Europe se sont déclarés satisfaits hier du déroulement de la consultation, «premier pas vers la démocratie parlementaire».

EN BREF

LA BIBLE EN 2062 LANGUES

Paris (AFP) — La bible et des extraits de textes bibliques sont désormais traduits en 2062 langues, selon des statistiques établies au 31 décembre 1993, a annoncé hier l'Alliance biblique universelle, une association mondiale de chrétiens de toutes confessions, basée à Paris. En 1993, la bible complète a paru pour la première fois dans six nouvelles langues : en albanais, en langue maya (Mexique), au Bénin, au Malawi, au Tchad et en Inde. En Afrique, les textes bibliques existent en 587 langues, tandis que l'Asie recense 513 traductions, et les Amériques (du Nord, centrale, latine) 429.

IRAK: PAS D'ARMES CHIMIQUES

New York (AFP) — Les accusations portées contre Bagdad à propos de l'utilisation présumée d'armes chimiques contre des populations civiles chiites dans le sud du pays étaient sans fondement, selon les résultats définitifs d'une enquête effectuée par l'ONU. Dans un communiqué publié hier au siège de l'ONU à New York, la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement irakien précise qu'elle «n'a pas trouvé de preuves pour étayer les accusations d'utilisation d'armes chimiques». En octobre dernier, des combattants chiites et des réfugiés en Iran avaient fait état d'attaques à l'arme chimique par l'armée irakienne dans les marais du sud de l'Irak. Le mois suivant, l'UNSCOM avait dépêché une mission d'enquête sur place, sans trouver des preuves immédiates.

FUSILLADE AU BURUNDI

Nairobi (Reuters) — Au moins dix personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par des inconnus qui ont ouvert le feu en divers points de contrôle de la police ce week-end, rapportait hier l'agence de presse panafricaine PANA. L'agence, qui cite le maire de Bujumbura, précise que les agresseurs sont opposés à la réouverture des écoles qui abritent les personnes déplacées par les luttes tribales de l'an dernier. A la suite de l'assassinat en octobre dernier du président Melchior Ndadaye, premier chef de l'Etat d'origine Hutu, de meurtriers combattants ont opposés Hutus et Tutsis.

L'OTAN abat quatre avions serbes

Sonnés, les Serbes restent silencieux

La Russie approuve l'intervention des avions occidentaux

Sarajevo (Reuters) — L'OTAN a reçu hier en Bosnie son baptême du feu: deux des chasseurs de son armada aérienne ont abattu quatre avions serbes bosniaques qui avaient violé la zone d'exclusion aérienne et venaient, semble-t-il, d'effectuer des missions de bombardement.

«S'il s'agissait d'éprouver (la détermination de l'OTAN), je crois que nous avons réussi le test», a déclaré l'amiral Mike Boorda, commandant-en-chef de l'OTAN pour l'Europe du Sud.

Pour sa part, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour l'ex-Yougoslavie, M. Yasushi Akashi, a indiqué hier être tombé d'accord avec le leader des serbes de Bosnie Radovan Karadzic sur «l'importance de ne pas dramatiser» la destruction de quatre avions par l'OTAN.

M. Akashi a expliqué lors d'une conférence de presse hier après-midi à Mostar qu'il avait contacté Radovan Karadzic après la destruction en tout début de journée de quatre avions par l'OTAN au-dessus de la Bosnie-Herzégovine.

Ces propos confirment implicitement que les avions abattus appartenaient aux forces serbes bosniaques.

L'OTAN a expliqué que hier matin, un peu avant 06h00 GMT, deux F-16 américains avaient adressé des sommations par deux fois à six avions de combat G-4 Galeb mais de les ignorer a valu à quatre d'entre eux d'être abattus.

L'OTAN a présenté aux journalistes une carte montrant que ces appareils avaient bombardé la région musulmane de Bugojno (Bosnie centrale), touchant peut-être un hôpital, et que les deux Galeb rescapés avaient quitté l'espace aérien bosniaque en direction des territoires serbes de Croatie.

Il semblerait, de source proche de l'ONU à Zagreb, que les avions aient aussi bombardé une fabrique de munitions musulmane près de Novi Travnik, toujours en



Bosnie centrale.

«Nous pouvons seulement présumer que l'aviation serbe est responsable. Les avions abattus (par l'OTAN) ont dû l'être tandis qu'ils s'occupaient à ça (au bombardement de la fabrique) ou s'éloignaient de l'objectif», a-t-on dit.

Selon le général américain Joseph Ashy, commandant des forces aériennes de l'OTAN en Europe méridionale, seuls les Serbes sont censés posséder des Galeb dans

leur armée de l'air.

Dix d'entre eux sont stationnés à Banja Luka, QG de l'armée de l'air serbe bosniaque, et les autres répartis entre une base aérienne de la Krajina, enclave serbe de Croatie, et la Serbie elle-même.

Toutefois, les armées yougoslave et serbe bosniaque ont soit démenti soit refusé de confirmer que des appareils aient décollé et que quatre d'entre eux aient été abattus.

Quoi qu'il en soit, quelques heures après l'incident, l'artillerie serbe bosniaque bombardait pendant près d'une heure Tuzla et son aéroport que les Nations unies veulent ouvrir pour acheminer l'aide humanitaire.

Un porte-parole de la 6^e Flotte américaine annonçait également que le porte-avions Saratoga écouait un déplacement à Trieste pour retourner au large. Il devait normalement quitter ce port de l'Adriatique aujourd'hui.

L'intervention de l'OTAN a reçu une approbation unanime des puissances occidentales et notamment de Washington où Bill Clinton a confirmé les deux sommations des jets de l'OTAN et l'appartenance serbe bosniaque des six appareils incriminés.

Elle a reçu aussi l'approbation du président croate Franjo Tudjman pour qui elle témoigne de la détermination de l'OTAN à mettre un terme à l'agression serbe.

La Russie elle aussi approuve l'OTAN mais elle estime que ces appareils n'ont pas été identifiés et note que le haut commandement serbe de Bosnie a nié toute responsabilité.

«Qui que ce soit qui ait opéré cette sortie militaire au-dessus de la Bosnie en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU relatives à une zone d'exclusion aérienne, il doit endosser l'entière responsabilité de ce qui s'est passé», a rapporté le ministre russe des Affaires étrangères.

«Les circonstances entourant cet incident restent à préciser», ajoute-t-il cependant.

IRLANDE DU NORD

Les unionistes se raidissent face à l'IRA

Dublin (AFP) — Le principal parti unioniste (protestant) d'Ulster a quelque peu douché hier les espoirs de déblocage du processus de paix, au lendemain d'un congrès du Sinn Féin (aile politique de l'IRA) où le camp républicain a lui aussi évité toute concession majeure.

Le Parti unioniste d'Ulster (UUP — modéré), qui avait soutenu la Déclaration anglo-irlandaise du 15 décembre, s'est désolidarisé de la méthode soutenue à ce jour par Londres et Dublin pour d'éventuels pourparlers multipartites (les précédents ont été interrompus en 1992).

L'UUP dit ne plus vouloir prendre part à des pourparlers sur trois niveaux — relations entre les partis d'Ulster, entre Londres et Belfast, entre Belfast et Dublin — et, selon son leader James Molyneux, ne croit plus au principe qui sous-tendrait ces discussions: «pas d'accord sur un seul

point sans accord sur l'ensemble».

Le parti a détaillé ses propositions: d'abord la mise en place, d'une Assemblée locale en Ulster et d'une forme d'exécutif décentralisé: l'Ulster est administrée directement et complètement par Londres depuis 1972. Ensuite, seulement il envisagerait des négociations avec Dublin portant sur les relations Nord-Sud dans l'île.

Ce raidissement du principal parti unioniste a surpris, dans la mesure où une solution interne (intra-Ulster et excluant Dublin) à la question nord-irlandaise n'est plus du tout à l'ordre du jour, même à Londres.

Les observateurs soulignent que l'annonce de l'UUP intervient au lendemain du Congrès du Sinn Féin, où l'aile légale politique de l'Armée républicaine irlandaise (en lutte pour une Irlande unie) n'a pas

offert de perspective immédiate pour un cessez-le-feu.

Le leadership de l'UUP, qui a fait des concessions en décembre en acceptant la Déclaration anglo-irlandaise, est dans une position de moins en moins tenable si une trêve de l'IRA n'est pas la contrepartie. Le Parti unioniste démocratique de Ian Paisley, plus radical, ne manque pas d'ailleurs exploiter ce point auprès de l'électorat unioniste, dans l'optique du scrutin européen où le révérend Paisley est candidat.

Samedi et dimanche, le Sinn Féin avait lancé lors de son congrès à Dublin un message de fermeté, en refusant de se prononcer sur la Déclaration de Downing Street en tant que telle et sur son offre historique de négociations avec Londres en échange d'un cessez-le-feu de l'IRA.

Mais, en l'absence de réaction officielle à Londres hier, on soulignait à Dublin

l'importance des «ouvertures» faites par le numéro 2 du parti, Martin McGuinness.

Mc Guinness a insisté hier dans une interview à la radio irlandaise sur «sa responsabilité, en tant que leader républicain, à user de son influence pour obtenir des conditions pacifiques» si Londres «reconnaissait que ni les unionistes d'Ulster, ni personne d'autre n'a de veto sur un progrès politique».

«Une initiative spectaculaire de Londres sur ce point mériterait une initiative tout aussi spectaculaire de l'IRA», a-t-il affirmé.

Il a suggéré que cette situation n'était pas irréaliste, puisque Londres n'a jamais ouvertement contredit, ces dernières semaines, l'opposition du premier ministre irlandais Albert Reynolds à toute forme de veto, d'un groupe ou d'un autre.

MACÉDOINE

Londres appelle la Grèce à lever son blocus «illégal»

Athènes (AFP) — Le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd a appelé la Grèce à lever son blocus «illégal» et «injustifié» contre la Macédoine, et à renouer «rapidement» le dialogue avec cet Etat, hier à Athènes.

Les «anxiétés et inquiétudes» d'Athènes face à son voisin ne «justifient pas les mesures grecques qui nuisent» à la Macédoine, «sont à nos vues illégales et nuisent à la réputation et au prestige de la Grèce», a déclaré M. Hurd, à l'issue d'un entretien avec son homologue grec et président en exercice du Conseil européen, M. Carolos Papoulias. Il a souligné que son opinion était partagée par «tous les partenaires européens» de la Grèce.

«Nous croyons que les mesures doivent être levées et que des négociations doivent être rapidement entreprises» entre la Grèce et la Macédoine, a poursuivi M. Hurd, soulignant que «le mécanisme» pour un dialogue existait. Athènes et Skopje avaient entamé en avril dernier des pourparlers sous l'égide de l'ONU, gelés par le nouveau gouvernement socialiste à son arrivée au pouvoir en octobre dernier.

La Grèce ne considère pas comme suffisant que la Macédoine s'engage à respecter les frontières entre les deux pays, avait précisé la semaine dernière le porte-parole officiel grec, M. Evangelos Venizelos.

Athènes pose comme conditions à la reprise de tout dialogue que la Macédoine renonce à son drapeau frappé du soleil de Vergina, un symbole de l'antique dynastie macédonienne, la suppression d'articles de la constitution jugés «irrévérencieux» et «l'arrêt de la propagande hostile contre la Grèce».

Arrivé dimanche soir à Athènes pour une visite de travail de 24 heures, M. Hurd s'est également entretenu avec M. Papoulias des relations entre la Turquie et l'Union européenne et du problème de Chypre.

FRANCE

Enquête sur le meurtre d'une députée

Toulon (AFP) — La police gardait hier la plus totale discrétion sur son enquête sur l'assassinat vendredi soir à Hyères (Var) d'une députée, Yann Piat, 44 ans, par deux tueurs à moto, qui a peut-être fait l'objet d'un «contrat» de la pègre locale.

Menacée de mort à plusieurs reprises, visée au moins deux fois par des attentats d'intimidation, la jeune femme, députée de la ville depuis 1986, avait voué son combat politique à la lutte contre le grand banditisme et le trafic de drogue, collaborant notamment à une mission d'enquête parlementaire sur la pénétration de la mafia en France.

Un de ses plus proches amis politiques, Dominique Vescovati (RPR/ néogauliste), a dénoncé la vie politique à Hyères comme étant du «clientélisme à l'état brut». S'il ne croit pas «à une organisation mafieuse»

structurée, du type de celle qui existe en Italie, il affirme qu'il existe dans le département du Var, sur la Côte d'Azur, une «culture mafieuse».

La tension était devenue très vive à l'approche des élections municipales de 1995 où la liste qui voulait présenter Mme Piat, secondée par M. Vescovati, était créditée d'une large avance selon un sondage récent au premier tour de la consultation et devait l'emporter au second.

Pour le ministre de la Défense, François Léotard, maire de la ville voisine de Fréjus, l'assassinat de Mme Piat «confirme la présence active d'une pègre dans le milieu de la France et notamment dans l'agglomération de Toulon», le grand port militaire du sud de la France, proche de Hyères.

La police n'a pas manqué de faire le rapprochement avec l'assassinat, le 31 août

1986 à Sanary (Var), de Daniel Perrin, adjoint au maire de la Seyne-sur-mer Charles Scaglia. M. Perrin avait également été victime d'un contrat, abattu par deux hommes à moto près de son domicile. Il se serait publiquement opposé à l'ouverture de plusieurs chantiers immobiliers. Cette affaire n'a jamais été élucidée.

Mme Piat avait affirmé ne pas se résigner à ce que «Hyères et sa région soient une zone franche pour le banditisme et la délinquance en tout genre», après un nouvel attentat à la bombe en janvier contre un immeuble du port.

Vendredi soir, rentrant chez elle conduite par son chauffeur, elle a été tuée de deux balles de gros calibre, par deux tueurs à moto. Son chauffeur blessé a pu emmener la voiture dans la plus proche caserne de pompiers, mais trop tard pour la députée.

É D I T O R I A L

Savoir retraiter

Lise Bissonnette

Pris de court par le concert de protestations contre la fermeture du Collège militaire royal de Saint-Jean-sur-Richelieu, le gouvernement du Canada ressemble à une ligue d'improvisation. Aucune justification crédible n'a encore soutenu la décision fédérale apparue avec le budget Martin. Au contraire, l'argumentation se détériore de jour en jour.

Le premier ministre, M. Chrétien, a eu le championnat du simplisme. Pas question de prêter attention à l'opposition du Bloc québécois, selon lui, car elle est inévitable, «ils veulent se séparer». Que les mécontents se le tiennent pour dit. Avec la mobilisation générale qui s'annonce et dans la région du Richelieu, et chez les anciens du collège, et chez ses amis, la liste des «séparatistes» n'a pas fini de s'allonger. Et d'inclure des fédéralistes bon teint qui seront confus de se voir désormais étiquetés mauvais Canadiens pour avoir réclamé le maintien, au Québec, d'une prestigieuse institution fédérale.

Le ministre de la Défense, M. David Collenette, a eu le championnat de la mauvaise foi, à répétition. Il a affirmé que le Royal Military College de Kingston, qui recevra désormais tous les élèves-officiers au cœur de l'Ontario loyaliste, pouvait aisément devenir un établissement bilingue «exemplaire». Les étudiants francophones, selon lui, pourront s'y former et s'épanouir dans leur langue aussi complètement qu'à Saint-Jean. Or le corps professoral du RMC de Kingston est unilingue anglophone en son entier. Le ridicule, heureusement, ne tue pas.

Sur sa lancée, M. Collenette a refusé l'important rapport commandé par son ministère et remis en mai 1993, qui proposait le maintien des trois collèges militaires et leur fonctionnement en réseau universitaire. «Rapport politique», a-t-il décrété en laissant entendre que son prédécesseur, le conservateur Marcel Masse, s'était fait préparer sur mesure un document pour favoriser le Québec (un peu plus, et M. Masse devenait lui aussi un méchant «séparatiste»). Or le rapport, dont LE DEVOIR a copie intégrale malgré les tentatives du ministère pour le faire disparaître, n'est surtout pas un document «politique». Trois des quatre membres du groupe de travail constitué par M. Masse étaient des anglophones d'autres provinces, et le président, M. Pierre Martin, était un ancien sous-ministre de l'Éducation du Québec, dont seuls des tordus peuvent mettre en doute la compétence en matière de formation. Loin d'obséder autour du CMR de Saint-Jean, le rapport traite de tous les aspects de l'éducation universitaire des officiers canadiens et est une source remarquable de données. Il est bien plus fiable que les propres documents du ministre qui, la semaine dernière, sous-estimaient sciemment de près de 20% la population étudiante actuelle du Collège de Saint-Jean! En refusant de rendre public un rapport qu'il discréditait pourtant publiquement, M. Collenette joue un jeu de boomerang contre son propre gouvernement. Quels citoyens voudront encore servir au sein de «comités ministériels» — comme son collègue Lloyd Axworthy vient d'en créer un pour la réforme de la sécurité sociale — en sachant qu'ils risquent ainsi des accusations rétroactives sans procès?

MM. Chrétien et Collenette mesureront mieux l'impasse où ils s'enfoncent en prêtant attention au processus de conversion lente du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, qui était prêt à les absoudre au lendemain du budget mais qui semble avoir vécu depuis un Damas-sur-Richelieu. En rappelant lui-même que les grands noms militaires francophones au Canada — les Vanier, Dextrase, Allard — n'étaient pas issus d'un collège militaire de langue française, M. Johnson a sans le vouloir fait revivre la raison même de la création du CMR de Saint-Jean en 1952, et l'importance de son maintien. L'émergence d'officiers de langue française ne devait plus être une victoire exceptionnelle contre des forces contraires ou hostiles, comme cela avait été le cas pour quelques célèbres généraux. Le CMR devenait l'instrument de l'égalité des chances pour des francophones qui avaient fait l'objet de discrimination systématique. Les conditions qui règnent à Kingston aujourd'hui, et l'unilinguisme persistant des hauts gradés de l'armée canadienne, ne permettent absolument pas d'écarter le retour de la discrimination, au contraire.

La fermeture du Collège de Saint-Jean n'est plus défendable.

Comme l'avait démontré un autre rapport commandé par M. Marcel Masse et fort bien reçu par les libéraux à la fin de 1992, le problème du bilinguisme dans les Forces armées canadiennes demeure aigu. La «culture corporative» de la Défense n'a jamais connu de véritable conversion, comme en témoigne, entre autres, une autre décision reliée au budget. La base militaire de Cornwallis, en Nouvelle-Écosse, sera transformée en «centre international de formation au maintien de la paix», un projet bien plus modeste que son nom l'indique, mais qui s'annonce en tout cas tout à fait unilingue malgré sa vocation internationale, puisque le gouvernement l'a confié à l'Institut canadien d'études stratégiques, un *think-tank* torontois qui n'a jamais su ou voulu fonctionner le moins d'un moment en français.

Tout comme M. Johnson, qui s'est enfin éveillé au fait que le Collège de Saint-Jean tient sa charte universitaire d'une loi québécoise de 1985 et qu'il ne peut continuer à prétendre que cette affaire n'est pas de ses affaires, M. Chrétien ferait mieux de trouver une issue de secours avant que M. Collenette les lui ferme toutes. Il devrait d'abord lire ou se faire résumer le rapport Martin, par lequel un d'autre que son ministre de la Défense, qui le déforme. Il apprendra ainsi que la question de la formation des officiers fait l'objet de débats sociaux et pédagogiques laissés en plan depuis des années, et qu'elle devrait être au cœur de la politique de défense que le nouveau gouvernement promet justement de soumettre à la consultation d'ici peu.

La manœuvre de quelques taupes de la Défense, qui auraient voulu pratiquer le fait accompli et enfin radier le CMR de Saint-Jean à la faveur d'un budget d'austérité militaire, se présente désormais bien mal. S'il sait commander, le premier ministre en verra le tour grossier, et saura aussi retenir.

Un raid pour la forme en Bosnie

François Brousseau

Pour la première fois hier, l'OTAN a tiré en Bosnie, abattant quatre avions serbes qui venaient vraisemblablement de bombarder des positions bosniaques à Novi Travnik.

Pour ceux qui, depuis des mois, attendent sans plus y croire que la soi-disant communauté internationale agisse et fasse reculer les agresseurs, qu'ils soient serbes à Sarajevo et à Tuzla, ou croates à Mostar, cette nouvelle est bonne: il y a longtemps que la diplomatie sans la force a échoué à changer le cours des événements dans cette triste région du monde. Mais cette première intervention sera-t-elle suivie d'autres actions, plus résolues?

En abattant ainsi des avions serbes qui violaient la résolution 816 du Conseil de sécurité de l'ONU sur le non-survol de la Bosnie, l'OTAN cherche surtout à conforter

sa crédibilité. Car enfin, les violations d'hier matin commises par six avions serbes n'étaient pas les premières du genre, loin de là: depuis avril 1993, date du décret d'interdiction de l'ONU, elles se comptaient par centaines. L'opération «Interdiction de vol», on doit le rappeler, était une autre de ces farces bosniaques.

Alors, pourquoi cette fois-ci? Parce qu'il s'agit maintenant de relever la crédibilité de la «communauté internationale», après le relatif bon coup de Sarajevo, marqué par l'ultimatum et le départ des Serbes. En d'autres mots, on ne tape pas pour rétablir le droit; on tape pour bien paraître et pour arrêter de faire rire de soi.

À moins que, demain, les «petits gestes» de ce genre ne se multiplient — ce qui serait alors le signe d'une véritable évolution —, le raid d'hier s'apparente d'abord à une opération de relations publiques.



Vers le Forum de la solidarité (1)

Le 12 mars prochain, au moment même où sera réuni en congrès le Parti libéral de Daniel Johnson, se tiendra à Montréal, sous le nom de Forum de la solidarité sociale, un rassemblement de plus de 1200 personnes représentant à peu près tout ce qui bouge au sein des mouvements sociaux.

De mémoire de militant, ce sera du jamais vu, une «première» historique au Québec. Même en remontant aux colloques intersyndicaux du printemps 1970, on ne retrouve rien d'équivalent, par l'ampleur des enjeux comme de la participation.

Ils y seront tous: grandes centrales et syndicats indépendants, Solidarité populaire Québec et Solidarité rurale, groupes de femmes, de jeunes, d'ainés, de personnes handicapées, de gays et de lesbiennes, d'itinérants, d'assistés sociaux, de chômeurs, organismes oeuvrant dans tous les secteurs d'activités, associations d'autochtones, d'anglophones, d'allophones.

Même l'Assemblée des évêques sera de la partie. Huit comités sont à l'oeuvre depuis des mois pour préparer cette rencontre. Une importante déclaration y sera rendue publique et débattue.

Pour le mouvement syndical, ce rendez-vous avec le mouvement communautaire arrive à un moment crucial.

À la condition qu'il ne se résume pas à un banal spectacle médiatique où les leaders syndicaux se contenteraient d'une vague action déclaratoire, il peut être l'occasion d'un premier pas vers le dépassement des rivalités et vers la reconquête de son influence dans la société.

En apparence, le syndicalisme québécois se porte bien. Alors que le taux de syndicalisation est à la baisse dans la plupart des sociétés occidentales, ici, il se maintient. Avec un taux de présence syndicale qui frôle 50%, contre 40% au Canada anglais, 30% au Mexique et 18% aux États-Unis, le Québec



PIERRE GRAVELINE

continue de s'affirmer comme le château fort du syndicalisme en Amérique du Nord. Mais ces chiffres sont trompeurs. Ils camouflent la disproportion qui existe entre le secteur public, syndiqué à 74%, et le secteur privé qui ne l'est qu'à 37%.

Ils ne révèlent pas le plafonnement dû à la chute de l'emploi dans le secteur manufacturier, à l'expansion du travail à temps partiel et à l'absence des syndicats dans les services privés. Ils cachent la désyndicalisation réelle qui s'est traduite par une large démobilisation à la base.

Colosse aux pieds d'argile, le mouvement syndical est aussi miné depuis nombre d'années par une stérile désunion. Éclaté en quatre centrales concurrentes et en une constellation de syndicats indépendants, il n'arrive même plus à faire front commun dans le secteur public.

Un projet aussi essentiel que la création d'un secrétariat intersyndical ne trouve toujours pas preneur chez ses dirigeants. Or, il n'y a pas d'exemple de pays où un mouvement syndical à ce point morcelé et divisé ait préservé une réelle influence sociale.

Impuissant à dépasser ses divergences archaïques, tenté par le corporatisme, victime d'une bureaucratisation et d'une crise de confiance qui touchent toutes les institutions, souffrant d'un manque de perspectives, cultivant comme une vertu un abstentionnisme politique qui est une pierre d'achoppement de son influence dans la société, le mouvement syndical a largement perdu, au cours de la der-

nière décennie, sa capacité de peser sur les orientations de l'État.

Il s'est révélé incapable de proposer un projet crédible et mobilisateur pour sortir, d'une façon différente de celle mise de l'avant par les néo-libéraux, de la crise socio-économique que nous traversons. En cela, il porte sa part de responsabilité dans le virage à droite de notre société. Aux yeux de plusieurs, il s'est engagé sur la pente d'un déclin semblable à celui du mouvement syndical américain.

Mais, ce déclin n'est en rien inéluctable. Loin d'être devenu une institution dépassée, le syndicalisme demeure, par la voix qu'il donne aux travailleuses et aux travailleurs, par les valeurs qu'il véhicule, par les orientations qu'il défend, un fondement essentiel de la démocratie.

La présence du mouvement syndical, dans les milieux de travail comme dans les régions et dans la société en général, est aussi légitime aujourd'hui que par le passé. Et Dieu sait qu'il ne manque pas d'objectifs — de la lutte pour l'emploi à la réorganisation du travail, en passant par la promotion des droits des femmes, la réforme de la fiscalité et la revalorisation des programmes sociaux et des services publics — qui, dans le contexte actuel, devraient faire l'objet d'une action concertée du mouvement syndical. Encore faudrait-il que celui-ci secoue ses puces, renouvelle son discours et transforme ses pratiques.

L'engagement du mouvement syndical dans le Forum de la solidarité sociale, s'il n'est pas qu'un feu de paille, est sans aucun doute la meilleure nouvelle qui nous parvienne de ce mouvement depuis longtemps.

Il n'est guère imaginable en effet que celui-ci arrive, à lui seul, à renverser la vapeur et à réorienter en profondeur les choix politiques et socio-économiques dominants.

Le redéploiement de son action passe obligatoirement par la construction d'une large alliance sociale dont le Forum pourrait bien être l'amorce.

L E T T R E S

Ne tirez pas sur le météorologue

Heureusement qu'on ne met plus à mort ceux par qui viennent les mauvaises nouvelles car il n'y aurait plus aucun météorologue au Québec.

Dans sa croisade contre le sensationnalisme en météo et l'utilisation du facteur éolien, M. Magnan, directeur général de la station touristique du Mont Orford, semble oublier une chose: jamais un mois de janvier n'a été aussi froid et dévastateur dans le sud du Québec, de toute l'histoire de la météo!

Seulement à Montréal, du 25 décembre au 21 janvier, les pompiers ont combattu 73 incendies comparativement à 27 l'an dernier, ont rapporté les journaux.

Les accidents, les pertes de contrôle, les problèmes de chauffage et de tuyauterie et les engelures, sans compter les incendies dus à des circuits électriques surchargés, se sont comptés par centaines.

Plus de six morts dues à la tempête du 4 janvier, alors qu'il est rare

qu'une tempête d'hiver fasse autant de victimes à Montréal.

Dans ces conditions, faut-il en vouloir aux météorologues de tenter de prévenir la population de la sévérité du climat dans leurs bulletins de météo?

M. Magnan affirme que 15 cm de neige, ce n'est pas la mer à boire.

Peut-être pas sur une pente de ski ou pour nos ancêtres qui se déplaçaient en carrioles, mais en 1994, dans une grande ville comme Montréal, c'est le bordel!

Que ce soit avec le terme de facteur éolien, ou l'utilisation d'expressions ou d'annotations préventives, les bulletins de météo doivent refléter le mieux possible la rigueur des conditions prévues.

Et quand ces conditions sont telles que la peau exposée gèle en moins de 30 secondes, la météo ne peut se contenter d'être informative, comme le souhaiterait M. Magnan. Question de sécurité publique.

M. Magnan prêche que les météorologues ne devraient en aucun cas inciter les gens à rester à la maison.

Peut-être devraient-ils laisser à d'autres le soin de le faire lorsque la météo l'exigerait. Aux policiers ou aux organismes de protection civile, par exemple, lorsque les routes seraient paralysées.

C'est-à-dire au dernier moment dans la tempête ou les grands froids.

Mais pourquoi paie-t-on les météorologues si ce n'est, justement, pour nous prévenir avant qu'il ne soit trop tard, afin d'agir en conséquence?

Derrière toute cette histoire, il y a évidemment les intérêts des centres de ski qui voient d'un mauvais oeil la clientèle qui préfère rester à la maison quand la météo est horriblement froide.

Et cela, les météorologues, les bottes chauffantes ou les vêtements de haute technologie n'y peuvent rien.

Ultimement, ce sont les gens qui décident s'ils peuvent supporter une telle froidure pour faire du ski.

Gilles Brien
Météorologue
Laval, 3 février 1994

À P R O P O S

... de Clint Eastwood

Malgré toutes les accusations de violence gratuite et de misogynie que l'on porte contre lui à cause de ses films, Clint Eastwood a toujours échappé aux étiquettes faciles. Il se proclame féministe et libertaire. On cite une phrase de lui affirmant que la virilité était dépassée, et il n'hésite pas à prendre parti publiquement lorsque se posent des questions d'environnement, les forages pétroliers en haute mer, par exemple.

Il s'irrite lorsqu'on l'identifie trop étroitement à la violence de ses films. Il a stupéfié ses fans le jour où il a dé-

claré que «(l'inspecteur) Harry est un personnage plein de force que j'ai eu plaisir à jouer. Mais j'ai fini par me dire qu'on ne pouvait pas passer son temps à descendre des gens.» On n'a plus entendu parler de Harry. Eastwood était-il en quête d'une nouvelle définition du mot macho? «C'est sans doute un des termes les plus galvaudés, affirme-t-il. Les types les plus machos du cinéma étaient des gens très sensibles.»

Dialogue, U.S. Information Agency, Décembre 1993.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSPAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

L'identité par la santé

Si les Québécois bénéficiaient d'une pleine couverture des soins de santé partout au Canada, ils accorderaient peut-être une plus grande valeur à leur citoyenneté canadienne



PHOTO JACQUES NADEAU

CHARLES S. SHAVER

Spécialiste de la médecine interne, l'auteur est président de l'Académie de médecine d'Ottawa et secrétaire-trésorier de la Société canadienne de médecine interne.

Peut-on donner raison à M. Lucien Bouchard? Existe-t-il réellement deux nations à l'intérieur du Canada, dont le destin inexorable est de se séparer? Ou bien n'y a-t-il pas des intérêts communs entre les Québécois et les autres Canadiens? Les politiques fiscales et autres problèmes ne peuvent-ils pas être mieux résolus en conservant le pays uni?

«Être Canadien doit signifier qu'un citoyen peut aller dans n'importe quelle province et demeurer Canadien à part entière» (traduction libre). Ces paroles du premier ministre Clyde Wells s'appliquent également au programme de soins de santé du Canada. Nombreux sont les Canadiens qui tiennent pour acquis ce programme pleinement transférable et universel. Pourtant, en vertu de ce dernier, n'importe quel Canadien peut se déplacer d'une province à une autre si les opportunités d'emploi sont plus avantageuses, il peut voyager, fréquenter une université à l'extérieur de sa province ou séjourner dans un camp d'été. Tout cela, sans préavis et sans devoir être couvert, au préalable, par une compagnie privée d'assurance.

Au Québec cependant, la couverture n'est pas aussi complète. Bien que la province offre une pleine couverture au niveau des soins hospitaliers, elle est la seule à violer la Loi canadienne sur la santé, en refusant de couvrir pleinement le coût des services médicaux prodigués par des médecins des autres provinces aux Québécois en visite. Cela a grandement nui aux Québécois à la recherche de soins médicaux d'urgence ailleurs que dans leur province et plusieurs d'entre eux ont alors eu le sentiment d'être des citoyens canadiens de deuxième classe.

De rares exceptions existent pourtant. En vertu d'une entente spéciale, dans la région

de la capitale nationale, les patients de l'ouest du Québec ont accès à l'Institut de cardiologie d'Ottawa de même qu'à l'Hôpital pour enfants de l'Est ontarien. À l'inverse, les patients d'Ottawa peuvent se rendre à Montréal et recevoir des traitements de lithotripsie en cas de pierres aux reins. Lucien Bouchard s'est fait le défenseur des programmes sociaux, dont celui des soins de santé. Pourtant, s'il atteint son but — la séparation du Québec — les citoyens de cette province perdront leur accès gratuit aux soins hospitaliers offerts dans les autres parties du Canada, s'ils s'y trouvent.

Dans ce contexte, on peut imaginer ce que le Québec accepterait de payer, ce que les hôpitaux demanderaient et ce que les compagnies privées d'assurance seraient prêtes à payer.

Présentement, le ministère québécois de la Santé paie 50% des frais hospitaliers encourus à l'extérieur du Canada. Advenant la séparation du Québec, considérant son déficit croissant, cette province n'adopterait-elle pas une politique semblable pour les soins de santé reçus dans le reste du Canada?

En raison des contraintes fiscales, les médecins à travers tout le Canada doivent se soumettre à la politique de récupération des dépenses et les hôpitaux se voient forcés de fermer des lits, rationner les services et éliminer des programmes.

Les hôpitaux canadiens cherchent donc désespérément de nouvelles sources de fonds. De nombreux patients venant de l'étranger, désirant des chirurgies électives, doivent déjà payer par chèque certifié. Ceux qui sont traités dans les urgences sont facturés directement, et si le paiement n'est pas effectué promptement, ils sont référés à des agences de recouvrement. Les frais hospitaliers pour les étrangers sont au moins deux fois plus élevés et dans bien des cas, quatre fois supérieurs aux tarifs interprovinciaux. Aucune loi fédérale ou provinciale ne limite les frais chargés aux étrangers par les hôpitaux ou les médecins. À titre d'exemple, il en coûte présentement 2400\$ à un non-résident du Canada, pour une journée dans un hôpital

d'Ottawa. Advenant la séparation du Québec, le gouvernement fédéral ne pourra plus obliger les hôpitaux à facturer les Québécois en visite selon le tarif interprovincial. En conséquence, ils devront payer en fonction des lois du marché. Pourquoi les politiciens des autres provinces devraient-ils forcer leurs hôpitaux et leurs médecins à donner un traitement de faveur aux résidents de la nation indépendante du Québec?

Pour un résident du Québec, souscrire à une assurance privée supplémentaire peut être nécessaire s'il veut atteindre l'équivalent de la pleine transférabilité des soins de santé. Mais une telle assurance est dispendieuse et souvent impossible dans le cas de personnes qui souffraient déjà de certaines maladies comme le diabète, le sida, le cancer, ou de problèmes cardiaques. La couverture

Avant les élections, Johnson devrait signer l'accord de réciprocité sur la facturation médicale.

peut même être retirée, si par exemple on a changé la dose d'un médicament trois mois avant un voyage. Les Québécois qui se sont récemment procuré une assurance en vue d'un voyage en Floride savent bien à quel point les compagnies d'assurance sont pointilleuses en regard d'une condition médicale instable.

Une élection au Québec est imminente. L'actuel premier ministre Daniel Johnson pourrait accroître ses chances de gagner ses élections s'il démontrait clairement les bénéfices du fédéralisme à son assemblée constituante. Il doit être associé à la défense des programmes tels que celui de la santé, qui ont traditionnellement uni les Canadiens. Avant d'appeler ses citoyens aux urnes, je lui suggère d'accepter de signer l'accord de réciprocité sur la facturation médicale. Le ministre de la Santé précédent, M. Marc-Yvan Côté, a admis qu'il n'en coûterait qu'un dollar annuellement par résident québécois.

Si les Québécois devaient apprendre qu'ils bénéficieraient enfin d'une pleine couverture en matière de soins de santé, partout au Canada, ils accorderaient peut-être une plus grande valeur à leur citoyenneté canadienne. Peut-être seraient-ils plus réticents à compromettre l'acquisition nouvelle de ces bénéfices au profit de l'indépendance.

Les pièges de l'austérité

Attaquer les programmes sociaux sans discernement entraînerait de graves conséquences sur notre vie collective et notre identité

PIERRE FORTIN

*Université du Québec à Montréal et Institut canadien de recherches avancées
Exposé présenté au «Débat du DEVOIR» le 24 février 1994*

Par déformation professionnelle, je commencerai par envisager la crise budgétaire actuelle sur le plan des faits et des causes. La figure 1 retrace l'évolution du solde budgétaire de l'ensemble du secteur public canadien depuis 1979 selon la comptabilité suggérée par les Nations unies et employée par Statistique Canada. (Toutes les administrations publiques sont incluses: le gouvernement fédéral, les provinces, les administrations locales, les hôpitaux, le Régime de pension du Canada et le Régime des rentes du Québec. Les sociétés d'Etat ne font pas partie de l'ensemble.) La figure fait ressortir un phénomène capital.

Les deux portions du déficit

Lorsque l'économie a fonctionné à plein régime, comme en 1979-1981 ou en 1988-1989, le déficit budgétaire du secteur public fut de l'ordre de 2,5% du PIB. Cette partie structurelle du déficit représentait en 1993 une somme d'environ 17 milliards\$. Par contre, lors des ralentissements amorcés en 1982 et en 1990, le déficit global a grimpé autour de 7% du PIB. Il vient d'atteindre 52 milliards\$ en 1993. La différence entre ce déficit réalisé et sa partie structurelle constitue la portion cyclique du déficit. En 1993, elle était d'environ 35 milliards\$. Ainsi, les deux tiers du déficit budgétaire de 1993 étaient directement attribuables à la récession, que ce soit sous forme de diminution des recettes fiscales ou sous forme d'augmentation des dépenses de protection sociale.

Le déficit structurel de 17 milliards\$, celui qui serait réalisé au Canada en l'absence du ralentissement actuel, était l'année dernière l'un des plus faibles des pays industriels. Comme l'ont observé l'OCDE et le FMI, cela découle du fait que, depuis 1985, le Canada est l'un des pays ayant combattu les déficits budgétaires avec le plus de vigueur et de persévérance. Par contre, le déficit effectivement réalisé de 52 milliards\$, qui ajoute l'élément cyclique à la partie structurelle, était en 1993 parmi les plus élevés des pays industriels. Tout simplement, les fortes augmentations d'impôt et, surtout, les conditions monétaires extrêmement imposées par le gouvernement conservateur et par la banque centrale ont entraîné depuis quatre ans le Canada dans sa pire récession depuis la

Grande Dépression des années 30. En conséquence, le déficit du secteur public a explosé.

La figure 2 montre l'ampleur de l'effondrement économique canadien. Trois fois plus importante que la récession américaine, la récession canadienne n'est pas d'origine mondiale, contrairement à une opinion répandue, mais surtout d'origine intérieure. Contrairement encore à la croyance populaire, la récession n'a pas été causée par le mouvement actuel de restructuration des entreprises. Ce mouvement a commencé il y a 10 ans et il s'est déroulé pendant toute la phase d'expansion des années 80. Il est aussi important aux États-Unis, où l'emploi a pourtant beaucoup mieux tenu le coup qu'au Canada. En accusant les entreprises au pied du mur, la récession a certainement amplifié et accéléré les réorganisations industrielles. Mais il ne s'est pas détruit plus d'emplois en 1993 qu'en 1983. Par pénurie de demande, il s'en est par contre créé beaucoup moins. Enfin, et contrairement

à ce que le pays a besoin d'une cure prolongée de conditions monétaires plus permissives même qu'aux États-Unis. Pour que l'économie se redresse complètement de l'abîme dans lequel elle est présentement plongée, et ce malgré les coupures budgétaires et les hausses d'impôt à venir, nos taux d'intérêt doivent descendre sous les taux américains, ce que permettront notre faible taux d'inflation et notre faible dollar. Nos taux d'intérêt et notre taux de change doivent demeurer très bas jusqu'à la fin de la décennie.

Et si jamais se manifestait une nouvelle bouffée d'inflation avant que la reprise ne soit complétée, elle devrait être contenue par la coopération entre syndicats, patrons et gouvernements plutôt que par une autolagellation monétaire aussi imbécile que prématurée. Si l'incroyable récession que nous venons de traverser ne nous convainc pas que le contrôle de l'inflation doit être une responsabilité de tous les partenaires économiques plutôt que de la seule banque centrale, alors notre

imminent passage économique, financier et politique sera bel et bien terminal. Le troisième piège serait d'oublier que la forte augmentation récente des dépenses sociales reflète entièrement l'affaiblissement de l'emploi et s'est produite malgré les vives restrictions déjà imposées à l'assurance-chômage et à l'aide sociale par le gouvernement depuis

1985. Avant de céder aux idéologies extrêmes qui proposent de remédier à la crise budgétaire en attaquant sans discernement les programmes de santé, d'éducation, de protection sociale et de culture que nos parents ont mis 40 ans à construire, nous ferions bien d'en mesurer les conséquences pour notre vie collective et notre identité.

Si nous adolons l'Amérique au point de vouloir nous identifier à toutes ses valeurs, y compris sa déification de l'individu, son mépris des biens publics, son anti-étatisme viscéral et son approche réticente au partage de la richesse, alors soit. Mais qu'on en avertisse immédiatement tous ceux qui, parmi nous, ne sont pas prêts à disputer aux Américains le championnat mondial de la pauvreté, de l'errance, de la violence, de la criminalité, des toxicomanies et de la désintégration sociale. Le sachant d'avance, nous aurons le temps de mieux préparer notre déménagement en Norvège.

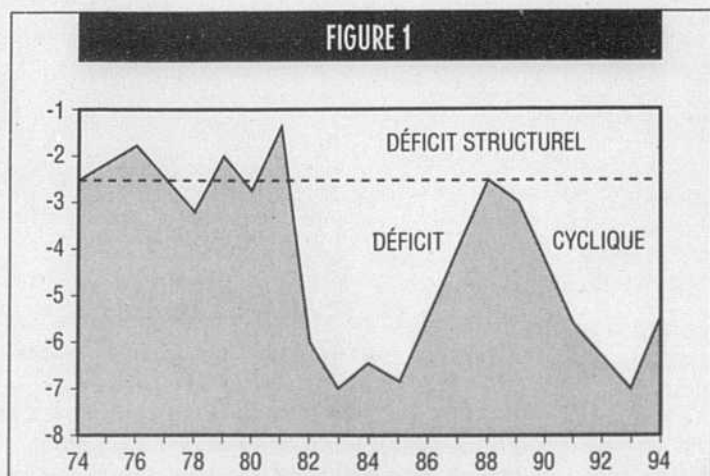
Les trois premiers pièges découlent de sophismes propagés par la droite. Le quatrième piège, quant à lui, repose

sur une erreur d'appréciation courante de la pensée de gauche, soit de s'imaginer qu'il suffira, pour mettre fin à la crise budgétaire, de presser temporairement le couvercle sur la marmite des dépenses, d'augmenter les impôts ici et là et de compter sur sainte Anne et Gordon Thiessen pour nous ramener au plein emploi. Il s'agirait d'un leurre monumental. Même si, par une chance inouïe, nous réussissons à éliminer entièrement le déficit cyclique du secteur public d'ici quelques années, comme le vise officiellement le gouvernement libéral fédéral, les finances publiques resteront sur la corde raide. La moindre récession nous replongera immédiatement dans une troisième crise financière, après celle de 1982 et la présente. Mais celle-là sera encore plus grave, puisqu'elle commencera à un niveau d'endettement initial encore plus écrasant que dans les deux crises antérieures.

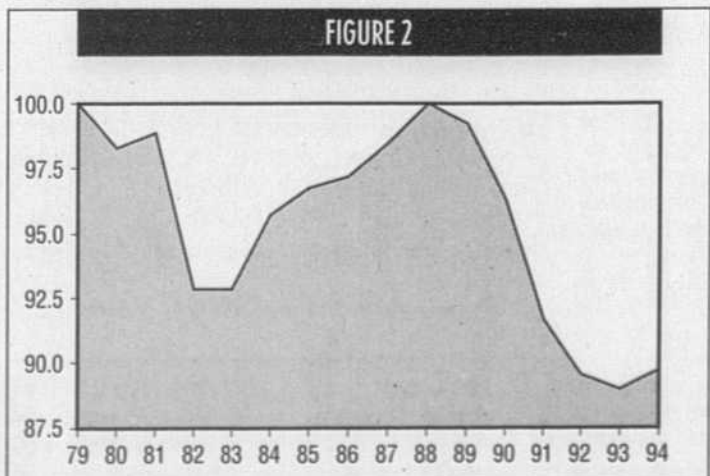
Il faut donc non seulement éliminer le déficit cyclique, mais s'attaquer im-

médiatement au déficit structurel que nous traînons depuis presque 20 ans. Or, cette tâche est impossible à réaliser sans une restructuration majeure des institutions et des systèmes d'incitations du secteur public. Il faut faire en sorte que la discipline financière lui vienne naturellement de l'intérieur plutôt que de devoir lui être imposée de l'extérieur de façon intermittente à chaque nouvelle crise.

À cette fin, nous devons réorienter totalement le système de protection sociale vers la récupération par les prestataires de leur autonomie financière; inciter concrètement les gestionnaires et les travailleurs du secteur public à l'économie et à l'efficacité dans la production des services publics; inciter tout aussi concrètement les citoyens-consommateurs de ces services à les utiliser avec parcimonie. Il faut, en somme, non pas détruire ce que nous avons construit, mais réformer le système en le rendant à la fois plus économique et plus juste.



Solde budgétaire de l'ensemble du secteur public, Canada, 1975 à 1994 (en % du PIB)



Taux de réalisation du potentiel économique (PIB), Canada, 1979 à 1994. Hypothèse: potentiel réalisé à 100% en 1979 et en 1988 au taux de croissance normal de 3,1% par année.

Des disquettes SVP!

Étant donné l'abondance du courrier, LE DEVOIR se réserve le droit d'adapter et de réduire les textes qui lui sont soumis pour publication dans cette page. Les textes envoyés ne devraient pas dépasser quatre feuillets de 25 lignes chacun. Si possible, joindre une copie sur disquette de 3,5" et préciser le logiciel utilisé. Prière de bien préciser également vos nom, occupation, adresse et numéro de téléphone.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy l'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précourt (pages éditoriales); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland Yves Carignan, Pierre Cayon, Robert Lefebvre, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Bouchard (adjoint à l'information), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); à l'information sportive: Yves Duvion; Denise Babine, Rachel Ducas (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétaire). **L'ADMINISTRATION** Henry Riedel (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique l'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. **Les annonces classées et avis publics:** Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruellan. **LE CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (président), Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général).

DÉFICIT ET PIB: SOURCE STATISTIQUE CANADA

INFOGRAPHIE SYLVAIN DARCY - LE DEVOIR

LE DEVOIR

ACTUALITÉS



BOURGAULT

L'âge d'or

Lillehammer. C'est fini. La mine d'or. On résiste mal à la tentation de proclamer que le Québec a battu le Canada (9 à 4) et la plupart des pays du monde. Quand on roule sur l'or on pavoise et on s'amuse à trafiquer les noms pour se donner du poids, pour jouir de l'instant, pour faire plaisir à tout le monde et même à Pierre Pélador. Tant qu'à y être, pourquoi pas Chouinor, Lambor, Gagnor et Eislör? Mais que faire avec Blackburn? On l'appellera Goldburn pour l'occasion.

La fierté. Ah oui nous sommes fiers! Mais de quoi au juste?

J'avoue avoir toujours eu quelque mal à «voler» la fierté des autres. Autant nos athlètes peuvent être fiers de leurs exploits, autant il me semble difficile de me parer du même sentiment sans déprécier le leur. Qu'avons-nous fait, nous, pour mériter l'or, l'argent ou le bronze? Rien. Absolument rien. Pourquoi les spectateurs que nous sommes devraient-ils être fiers de quoi que ce soit? J'éprouve beaucoup de plaisir à voir nos athlètes triompher. Mais la fierté, je la leur laisse, ils sont les seuls à la mériter.

Le corps. Quand j'ai vu les patineurs vêtus de collants de la tête aux pieds je me suis mis tout nu devant mon miroir en essayant de m'imaginer en pareil costume. J'ai vite compris qu'il fallait avoir les creux et les bosses à la bonne place et que pour la majorité d'entre nous... Le port du sac vert nous irait mieux.

L'élite. Je ne vois pas pourquoi certains s'acharnent tant à dénoncer les athlètes d'élite. Ne sont-ils pas ceux qui nous donnent le plus de plaisir? Ne sont-ils pas ceux qui ont le meilleur effet d'entraînement sur tous les amateurs du monde? Ne sont-ils pas ceux qui incarnent la passion et la persévérance? Autant il faut faire en sorte que tout le monde puisse participer autant il faut s'assurer que quelques-uns puissent gagner. Je ne vois pas là de contradiction.

Vieillir. Une médaille d'or à 16, à 20 ou à 25 ans. C'est merveilleux, mais qu'est-ce qu'on fait après? Après le triomphe du corps on s'attend à quoi? Quand le corps, se dégradant, ne suivra plus l'esprit? Quand l'esprit, vide, ne se suffira plus à lui-même? Sauront-ils vieillir, tous ces beaux jeunes gens? Certains d'entre eux, sans aucun doute. Mais les autres? Tous les autres, pas seulement les athlètes. Il suffit d'être jeune mais vieillir, ça s'apprend!

Candeloro. Le chanceux. Il a déjà l'or dans son nom. Comme Gildor.

Souveraineté. Et si les athlètes québécois, lors des prochains Jeux olympiques, défilaient sous leur propre drapeau? Et si c'était ça la fierté?

L'argent. Les commanditaires semblent avoir fait leur job à peu près correctement (si on excepte Guess qui semble pouvoir se passer de la photo lumineuse de Jean-Luc Brassard). Mais que dire de nos gouvernements? Ils sont fiers de quoi nos gouvernements? C'est en notre nom qu'ils laissent nos meilleurs athlètes amateurs dans la misère. Nous avons le cocoricco facile, mais nous pourrions au moins payer les patins, non?

Pourquoi les Américains gagnent-ils si peu de médailles aux Jeux olympiques d'hiver? C'est parce qu'ils n'y envoient que des athlètes blancs, blancs, blancs.

L'âge d'or. C'est le mien. J'ai gagné: je ne peux plus mourir jeune.

Société canadienne de pédiatrie

Test recommandé pour éviter l'infection bactérienne chez les nouveau-nés

PRESSE CANADIENNE

Toutes les femmes enceintes devraient subir un test de dépistage de l'infection au streptocoque du groupe B, afin de combattre une cause potentielle d'infection bactérienne chez les nouveau-nés.

C'est la recommandation émise par un comité de la Société canadienne de pédiatrie.

Le docteur Noni MacDonald, présidente du comité d'immunisation et des maladies infectieuses, a affirmé que le groupe de pédiatres tout autant que la Société des obstétriciens et des gynécologues du Canada adopteront vraisemblablement la directive dans le courant du mois.

«C'est devenu un problème assez important, il faut que les gens en soient informés», a dit le médecin au cours d'une interview qu'elle donnait depuis Ottawa.

On trouve le germe du streptocoque du groupe B dans le vagin, où il est transmis au bébé au moment de l'accouchement. Il représente une menace pour la santé du bébé, mais pas de la mère. Si elle n'est pas soignée rapidement, l'infection entraîne un taux élevé de mortalité et peut aussi provoquer la méningite, la pneumonie et des infections du sang ou des os.

Le Dr MacDonald a déclaré qu'environ 1000 bébés canadiens contractent chaque année le streptocoque du groupe B. Une centaine en meurent.

Son comité recommande que les femmes subissent un test de dépistage entre les 26^e et 28^e semaines de gestation. Les porteuses du streptocoque qui auraient aussi un accouchement difficile recevraient des antibiotiques par voie intraveineuse pendant l'accouchement, pour réduire les risques d'infection du nouveau-né.

Une fois le bébé né, le traitement aux antibiotiques se poursuivrait ou l'enfant serait suivi de près.

SHEFFORD

Candidat péquiste parachuté

SUITE DE LA PAGE 1

teurs de Shefford ont toujours préféré élire des députés nationalistes. A Ottawa, ils étaient représentés jadis par Jean Lapierre, qui a incarné le courant nationaliste au sein du cabinet de Pierre Trudeau, avant de traverser le parquet de la Chambre des communes pour aller rejoindre Lucien Bouchard. Lors du référendum de 1992, ils ont rejeté l'entente de Charlottetown. Aux dernières élections générales, ils ont opté pour un candidat du Bloc québécois. Dans ce comté, le sentiment nationaliste semble si profondément ancré que le PLQ n'a pu faire mieux que de recruter un membre avoué du Bloc québécois, le notaire Brodeur, pour en faire son porte-étendard.

Bref, les conditions étaient toutes réunies pour assister à une sixième victoire d'affilée du PQ en élection complémentaire. La première lueur d'espoir est venue de la publication du sondage CROP de la semaine dernière, annonçant un revirement de tendance et une nette remontée du PLQ.

Deux jours plus tard, réunis en caucus à Saint-Hyacinthe, les députés libéraux prenaient connaissance des résultats d'un autre sondage, celui-là réalisé par Créatec, et qui confirmait la volte-face de l'électorat québécois. Ils en sont sortis ragailardis et convaincus que Shefford leur était accessible.

Pour les organisateurs du PQ, les signes précurseurs et les facteurs d'inquiétude sont apparus tôt hier matin avec l'ouverture des bureaux de scrutin. C'est que le vote a démarré lentement, comme si l'insatisfaction populaire n'allait pas se manifester. À l'heure du midi, les souverainistes ont eu la puce à l'oreille en constatant que le vote libéral était sorti plus rapidement que le vote péquiste. À 16 heures, le taux de participation n'était que de 30% et c'est seulement dans les deux dernières heures que les

électeurs ont envahi les bureaux de scrutin. Avec 50% et plus de participation, l'élection d'hier se situe dans les normes, surtout pour un comté semi-rural. En régions éloignées, une complémentaire procure habituellement un taux de participation élevé, notamment dans un climat d'insatisfaction. Ainsi, il a été de 78%, lundi dernier, dans Bonaventure.

Épilogue d'une campagne fébrile au cours de laquelle les gens de Shefford furent courtisés, sollicités, comme jamais auparavant. À l'instar de l'élite péquiste, ministres et députés ont fait du porte-à-porte. Hier encore, on a observé dans le comté les allées et venues d'une trentaine de libéraux connus. La semaine dernière, les deux partis ont convoqué un caucus de leurs députés dans la région: le PLQ à Bromont et le PQ à Saint-Hyacinthe.

Une campagne qui aura été l'occasion pour Jacques Parizeau et Daniel Johnson de s'échanger des gros mots, par l'intermédiaire des journalistes accrédités à leur tournée dans le comté. Un discours électoral axé sur quelques thèmes locaux, dont le projet de construction d'un Palais de justice et l'avenir du Jardin zoologique de Granby.

Mais l'élection s'est peut-être jouée sur des thèmes plus nationaux, comme l'emploi, les taxes, la contrebande et la souveraineté, une question que les péquistes ont effleurée alors que les libéraux ont beaucoup insisté.

Le candidat du PLQ a exploité le parachutage de son adversaire, Roger Nicolet, ce qui a effectivement divisé les péquistes, peut-être suffisamment pour procurer la victoire à Bernard Brodeur.

Enfin, la campagne électorale a donné lieu à une guerre des affiches et des panneaux-réclame. L'organisation péquiste en a inondé le comté et jusque dans le chef-lieu de Granby. L'organisation libérale a protesté et accusé le PQ de violer les règlements de la municipalité.

PALESTINIENS

«Un compromis américain»

SUITE DE LA PAGE 1

et l'OLP. M. Tavori a parlé de cet élément comme du fruit d'un «compromis américain», mais il a mis en garde contre toute mauvaise interprétation. Il s'agit d'une présence internationale qui sera négociée et agréée par les deux parties et «non quelque chose qui sera imposé par le Conseil de sécurité».

Le représentant de l'OLP à l'ONU, M. Nasser Al-Kidwa, avait saisi le Conseil de sécurité de l'ONU vendredi, dès l'annonce du massacre d'Hébron qui avait fait 52 morts parmi des Palestiniens sur un lieu de prière. Soutenu par les pays arabes et musulmans, M. Al-Kidwa avait demandé que tout projet de résolution inclue la nécessité d'une présence internationale pour protéger les civils des territoires occupés.

Par ailleurs, les soldats israéliens ont abattu deux Arabes et en ont blessé plus d'une vingtaine d'autres dans la journée à la suite du non-respect du cessez-le-feu total qui était censé confiner chez eux les deux millions d'habitants de Gaza et de Cisjordanie.

Un Palestinien de 70 ans, Abdel-Rahim al Adjlouni, a été abattu dans une rue de Hébron et sa femme blessée à une jambe, apprend-on de source médicale. Quelques heures plus tôt, à Askar, également en Cisjordanie, un jeune avocat de 25 ans, Talal Doueikat, avait pareillement été abattu par des soldats appliquant le couvre-feu.

Au total, 21 Palestiniens ont ainsi été abattus par les forces de sécurité israéliennes, sur le

qui-vive dans les territoires occupés depuis le massacre d'Hébron.

Parmi les victimes figure, pour la première fois depuis 18 ans, un Arabe israélien tué par la police dans son village de Rahat, dans le sud d'Israël, la colère arabe après le carnage de Hébron ayant largement débordé des seuls territoires occupés en 1967.

Israël compte 850 000 citoyens arabes qui affrontent journellement la police depuis le massacre de vendredi dernier et des milliers d'entre eux ont assisté hier aux funérailles de leur jeune coreligionnaire de 22 ans, Mohamed Abou Jame.

Selon des témoins, des écoliers arabes ont brisé les vitres de quatre autobus israéliens à Nazareth, la plus importante agglomération arabe d'Israël d'avant 1967.

L'agitation s'est poursuivie aussi à Gaza, où les hôpitaux ont fait état de plus d'une dizaine de blessés par balles après des affrontements entre des centaines d'activistes refusant de rester cloîtrés chez eux et l'armée voulant les chasser des rues.

En Cisjordanie, les soldats ont blessé par balles huit Palestiniens dans la région de Naplouse et deux autres à Hébron, indique-t-on de source palestinienne. Toujours à Hébron, l'armée a empêché des personnalités conduites par Fayçal Hussein, représentant local de Yasser Arafat, de venir en ville présenter leurs condoléances aux familles des victimes.

BORIS

Suprême ironie, il mourra d'un arrêt du coeur lors d'une projection de J'irai cracher sur vos tombes

lèle, c'est un film dont on a beaucoup parlé mais que peu ont vu, le célèbre *J'irai cracher sur vos tombes* signé Michel Gast, 1959. On sait les ennuis que causèrent à l'écrivain ce roman publié en 1946, soi-disant traduit de l'américain selon un canular qu'on allait lui faire amèrement regretter. De ce roman allait être tirée une pièce.

Entre temps, le roman sera interdit selon une loi pour la protection de la jeunesse et son auteur entraîné en cour. C'est peut-être à cause de ce parfum scandaleux que, de 1954 à 1959, le cinéma s'y intéresse. Au départ son propre adaptateur, Vian sera finalement dépossédé de son film. Suprême ironie, le 23 juin 1959, il mourra d'un arrêt du coeur à la dixième minute d'une projection privée de *J'irai cracher sur vos tombes*. Rien que pour cela, il faut voir ce film qui n'est du reste pas dénué d'intérêt.

Si vous cherchez un documentaire directement consacré à l'auteur de *L'Arrache-Coeur*, vous tiendrez à voir *Boris Vian — Bonnes adresses du passé*,

de Jean-Jacques Bloch et Roland Bernard, 1970. Ne ratez pas non plus *La Joconde*, une délicieuse fantaisie écrite par Vian. Enfin, *Bouliran achète une piscine*, court métrage de cinq minutes tourné en 1946 et jusqu'à aujourd'hui inédit, raconte l'obscur histoire d'un dictateur sud-américain piégé par les piscines. Boris, en maillot rayé, joue le rôle d'un terroriste qui s'entraîne au lancement de poignards sur des agents de la force publique... en carton. Cette curiosité que l'on dit réjouissante sera présentée au début de chacune des projections de cet essentiel Hommage à Boris Vian.

BORIS VIAN, LE DESPERADO DE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Des films et des vidéos de Jean-Christophe Averty, Jacques Baratier, Charles Belmont, Henri Gruel et Jean Suyeux, Jean-Jacques Bloch et Roland Bernard, Michel Gast, Boris Vian. Au Cinéma Parallèle, du 3 au 8 mars. Tél. 843-6001.

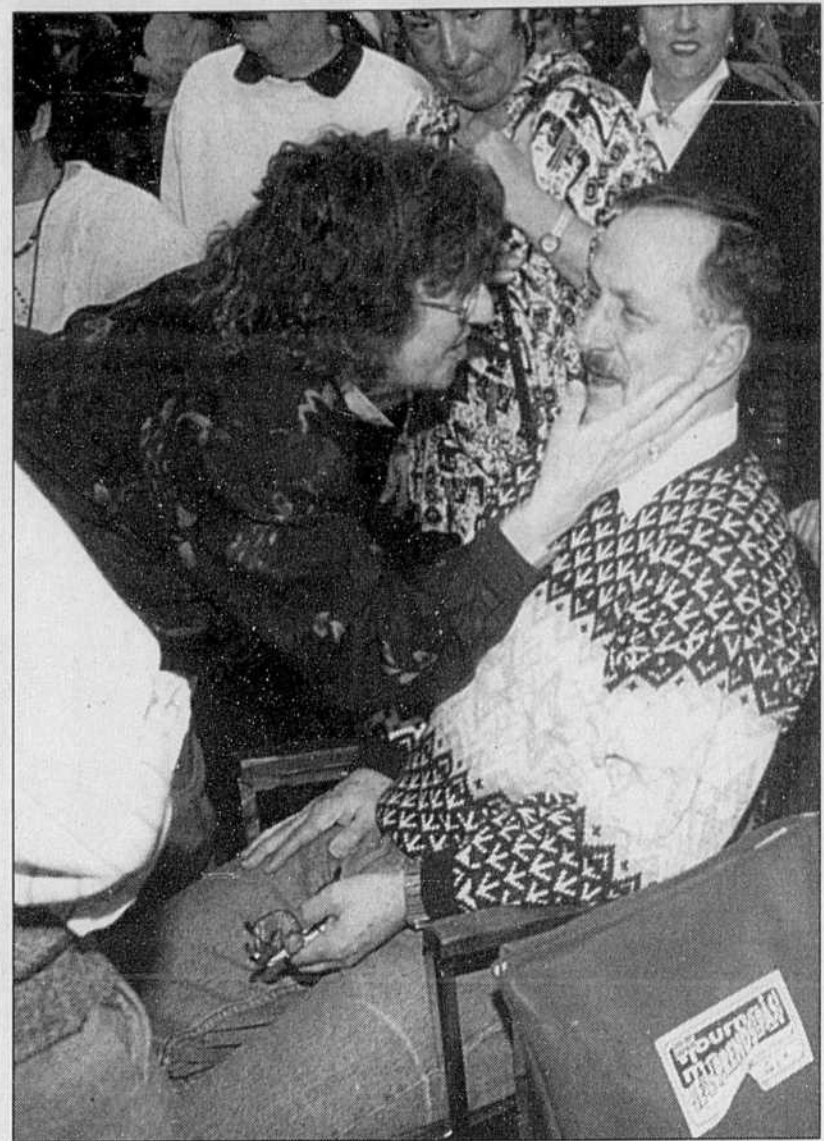


PHOTO JACQUES NADEAU

En larmes, Claude Gaudreault est consolé par des collègues après l'acceptation par les typographes de l'entente de principe conclue vendredi dernier avec la direction du *Journal de Montréal*.

TYPOGRAPHES

«Ça ne pouvait plus durer»

SUITE DE LA PAGE 1

par année de service à quoi on ajoute 27 000\$ pour arrondir.

Les typographes qui demeurent à l'emploi du journal verront leur salaire passer de 68 000\$ à 55 000\$ par an pour une semaine de travail de 30 heures réparties sur quatre jours. En outre, le *Journal de Montréal* pourra licencier jusqu'à 25% des 70 typographes qui restent en leur versant une indemnité calculée de la même façon mais basée sur leur salaire réduit.

«Je pense que c'est un bon règlement et je suis convaincu que ça va amener les autres employés à régler», a indiqué, hier, le fondateur du *Journal de Montréal* et président de Quebecor, Pierre Péladeau.

«Ça ne pouvait plus durer, a-t-il fait valoir. C'est ce que nous et Clément Godbout (le président de la FTQ) avons compris.»

C'est la première brèche à survenir dans ce conflit qui touche, outre les typographes, 150 pressiers et 57 expéditeurs. Suspendues depuis des mois, les négociations avaient repris entre les parties à la suite d'une décision rendue il y a deux semaines par l'arbitre François Hamelin, une sentence favorable aux syndiqués.

M. Péladeau a révisé il y a peu le mandat donné à ses négociateurs, a-t-il reconnu hier. Encore récemment, Quebecor, qui tenait à réduire ses effectifs en dépit des ententes de sécurité d'emploi consenties à ses employés, refusait d'accorder les mêmes indemnités de départ que les négociateurs patronaux avaient laissé miroiter au début des discussions de septembre dernier.

Tout en saluant le règlement partiel du conflit, Clément Godbout a déploré, hier, que «le règlement soit passé par un lock-out de six mois».

LE DEVOIR
LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9^E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355